

À la rentrée 2024, 3 012 800 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, soit une hausse de 1,4% par rapport à l'année précédente (1).

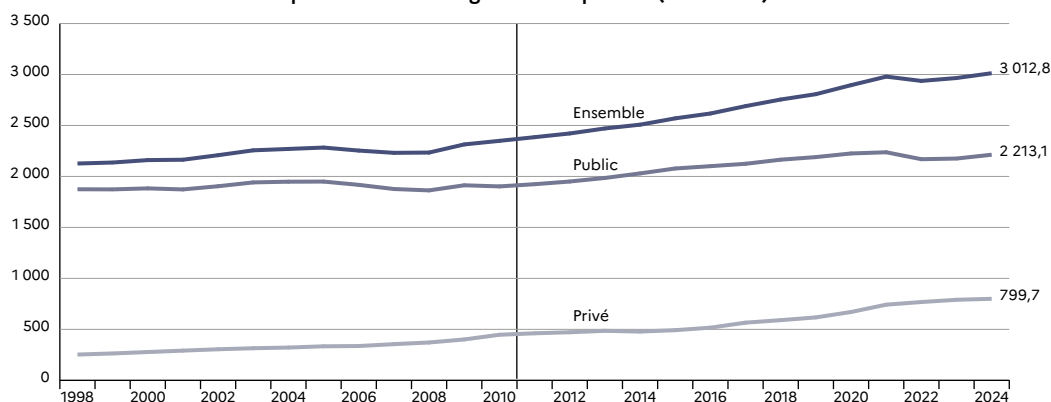
L'enseignement supérieur privé regroupe 799 700 étudiants en 2024, soit 27% des effectifs étudiants (2). Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement supérieur privé progressent plus rapidement, en proportion, que dans l'enseignement supérieur public (3). Depuis 2014, les inscriptions dans le privé ont augmenté de 671%, contre 9,0% pour le public. Entre 2023 et 2024, ces inscriptions augmentent respectivement de 1,2% et 1,7%.

À la rentrée 2024, à périmètre strict, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 1,6%. Depuis 2020,

de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs.

Entre 2023 et 2024, les effectifs diminuent de 0,8% en **STS et assimilées (parcours scolaires)** et de 1,2% en **STS et assimilées en apprentissage**. Les effectifs progressent de 5,7% dans la filière **CPGE** et préparations intégrées. Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs** (y compris en partenariat) restent stables, tandis qu'elles continuent d'augmenter dans les **écoles de commerce, gestion et vente** (hors STS, + 3,1%).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur (en milliers)



► Champ : France.

Lecture : à la rentrée 2024, 3 012 800 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées en CPGE.

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE et avec les STS en apprentissage à partir de 2010. En 2024-2025, les inscriptions simultanées université-CPGE sont au nombre de 61 365 et les inscriptions en STS en apprentissage sont au nombre de 187 500.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 61 365 étudiants à la rentrée 2024).

Diplômes universitaires de technologie (DUT), dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, population étudiante, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 24.09.

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2024-2025, hors inscriptions simultanées en CPGE (en milliers)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT ou BUT	STS et assimilés (scolaires)	STS et assimilés (apprentissage)	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2023/2024 (%)
Lycées					205,3	43,6	84,6	13,1	346,6	1,5
dont privé					46,3	18,7	11,1	2,5	78,7	0,3
Universités (2)	1 077,9	189,6	29,5	146,4			5,7	182,3	1 631,5	1,6
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	50,5	1,3						34,7	86,4	3,5
dont privé	36,6	1,3						11,8	49,7	4,6
Écoles normales supérieures								8,1	8,1	5,3
Écoles d'ingénieurs	14,6		145,8		0,1	0,2	17,4	16,2	194,3	3,8
dont privé	0,2		59,7		0,1	0,2	12,0	5,9	78,1	6,4
Écoles de commerce, gestion et vente					3,6	23,3		258,1	284,9	2,1
dont privé					3,6	23,3		257,1	284,0	2,2
Écoles juridiques et administratives					0,2			7,8	8,1	-17,1
dont privé					0,2			4,3	4,5	-18,7
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,1			18,4	18,5	-13,2
dont privé					0,1			18,4	18,5	-13,2
Écoles paramédicales hors université (4)		124,8						0,0	124,8	3,1
dont privé		32,2						0,0	32,2	3,7
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,7			33,2	34,0	0,0
dont privé					0,7			32,7	33,4	0,1
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				0,4	0,3		77,3	78,2	-0,1
dont privé					0,4	0,3		60,2	60,9	0,3
Écoles d'architecture	0,5							19,3	19,8	-0,5
dont privé								1,1	1,1	6,0
Écoles vétérinaires								4,2	4,2	11,1
dont privé								0,3	0,3	
Autres écoles de spécialités diverses	0,1				7,4	120,1	2,3	43,6	173,5	-1,8
dont privé	0,1				7,4	105,9		42,8	158,4	-1,0
Total	1 143,8	315,7	175,3	146,4	217,7	187,5	110,1	716,3	3 012,8	1,4
Évolution 2023/2024 (%)	1,6	1,5	0,0	1,7	-0,8	-1,2	5,7	1,9	1,4	1,2
dont privé	36,8	33,5	59,7		58,8	148,4	25,4	437,1	799,7	

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 256 étudiants en 2024.

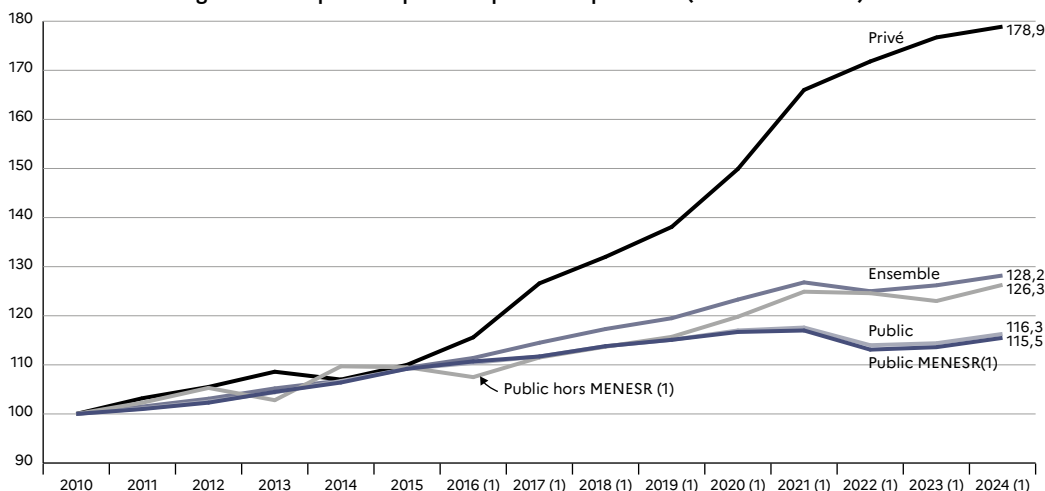
2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements » qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Museum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse.

4. Données provisoires en 2024-2025 (reconduction des données 2023-2024).

Lecture : à la rentrée 2024, 1 077 900 étudiants sont inscrits dans une université pour y préparer un diplôme de type LMD (licence, master, doctorat), au périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE.

3 Évolution des enseignements supérieurs privés et publics depuis 2010 (base 100 en 2010)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. MENESR : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Lecture : depuis 2010, les effectifs étudiants dans l'enseignement privé ont progressé de 78,9%.**Note :** à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est en partie due à une amélioration du dispositif de collecte. Les courbes « Public » et « Public MENESR » sont quasiment confondues.

RERS 2025, DEPP, SIES

En 2024, un quart des effectifs étudiants (28%) sont inscrits dans un établissement en Île-de-France. Les principales académies de province réunies – Lyon, Lille, Nantes, Toulouse et Rennes – accueillent 29% des effectifs totaux. Les plus petites académies de l'Hexagone – celles de Corse, Limoges, Besançon, Dijon, Reims, Amiens, Clermont-Ferrand et Poitiers – regroupent 11% des effectifs étudiants totaux (1). Les régions académiques ultra-marines réunissent 2% des effectifs.

Dans l'académie de Paris, 43% des étudiants sont inscrits à l'université, contre 54% au niveau national. Pour cette académie, les **écoles de commerce**, les **CPGE** et les autres écoles et formations (qui relèvent le plus souvent de l'enseignement privé), accueillent

proportionnellement plus d'étudiants. Dans l'académie de Corse, sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil et Versailles qu'au niveau national. Par ailleurs, dans les académies de Versailles, Paris, Bordeaux et Reims, la part d'étudiants en écoles de commerce est plus élevée qu'au niveau national.

Dans les DROM, l'offre de formation est différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités (61% des effectifs étudiants) et de formations courtes.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 61 365 étudiants à la rentrée 2024).

Dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, DUT, inscription simultanée à l'université et en CPGE, population étudiante, STS et assimilées – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 24.09.

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2024-2025 (1), périmètre strict pour les universités, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE

Académies et régions académiques	Universités (2) (3)		STS et assimilées (scolaire et apprentis) (4)	CPGE	Formations d'ingénieurs (5)	Écoles de commerce, gestion et vente (6)	Autres écoles et formations (7)	Ensemble (8)	Évolution 2023/2024 (%)
	Total	dont préparation DUT ou BUT							
Clermont-Ferrand	30 771	3 494	7 774	1 436	2 522	2 224	7 055	51 782	1,9
Grenoble	58 384	8 583	18 110	2 852	6 103	6 775	11 758	103 255	1,2
Lyon	113 071	9 187	22 018	6 524	16 118	27 699	43 849	228 108	2,2
Auvergne-Rhône-Alpes	202 226	21 264	47 902	10 812	24 743	36 698	62 662	383 145	1,9
Besançon	21 603	3 105	6 554	879	2 536	633	4 131	36 178	-0,8
Dijon	28 685	3 357	8 259	1 792	2 381	2 148	5 886	48 091	-0,8
Bourgogne-Franche-Comté	50 288	6 462	14 813	2 671	4 917	2 781	10 017	84 269	-0,8
Bretagne (Rennes)	86 400	8 217	21 765	4 115	10 913	9 025	18 234	148 694	1,7
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	42 570	5 325	13 878	2 297	2 551	2 693	9 023	71 504	0,3
Corse	3 955	582	928	102	48	35	641	5 661	2,5
Nancy-Metz	55 760	7 141	12 784	2 259	6 706	2 242	9 089	83 379	-1,7
Reims	24 206	3 969	7 416	1 222	2 288	6 859	5 037	46 713	1,0
Strasbourg	61 936	5 234	10 649	2 454	4 704	1 417	9 399	88 542	1,4
Grand Est	141 902	16 344	30 849	5 935	13 698	10 518	23 525	218 634	0,1
Amiens	27 683	4 230	9 966	1 111	5 060	404	8 193	52 353	-0,4
Lille	103 040	9 206	25 748	5 105	12 209	21 256	36 628	202 276	1,0
Hauts-de-France	130 723	13 436	35 714	6 216	17 269	21 660	44 821	254 629	0,7
Créteil	103 591	12 351	23 359	3 698	18 078	3 697	27 292	178 946	4,2
Paris	174 526	2 834	31 366	15 840	9 765	56 243	116 143	402 878	1,5
Versailles	113 945	8 918	28 693	8 635	22 599	43 514	32 855	247 728	1,9
Île-de-France	392 062	24 103	83 418	28 173	50 442	103 454	176 290	829 552	2,2
Normandie	69 430	7 934	18 304	3 000	6 523	9 036	12 660	117 924	0,1
Bordeaux	73 928	6 200	19 513	3 492	5 863	17 251	20 645	139 841	0,0
Limoges	16 611	2 310	4 098	600	1 171	81	3 061	24 893	1,7
Poitiers	34 211	3 794	9 219	1 144	2 537	2 880	6 082	55 522	-0,1
Nouvelle-Aquitaine	124 750	12 304	32 830	5 236	9 571	20 212	29 788	220 256	0,2
Montpellier	80 723	4 766	16 693	2 910	4 085	6 732	14 916	125 074	2,2
Toulouse	84 060	6 774	18 710	3 832	12 588	10 007	24 112	152 918	3,2
Occitanie	164 783	11 540	35 403	6 742	16 673	16 739	39 028	277 992	2,7
Pays de la Loire (Nantes)	75 270	7 404	26 061	3 817	10 780	10 736	30 186	154 947	0,3
Aix-Marseille	74 647	5 397	18 330	3 307	4 329	6 496	15 695	121 800	1,6
Nice	39 784	4 275	10 882	2 702	2 685	7 507	7 844	69 794	1,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	114 431	9 672	29 212	6 009	7 014	14 003	23 539	191 594	1,7
France hors DROM	1 598 790	144 587	391 077	85 125	175 142	257 590	480 414	2 958 801	1,4
Guadeloupe	6 511	341	3 739	442	54	0	711	11 403	3,0
Guyane	3 306	294	1 178	66	0	60	419	5 029	0,1
Martinique	4 851	201	2 748	296	0	139	929	8 963	-1,4
Mayotte	1 645	0	1 269	82	0	0	248	3 244	-5,0
La Réunion	16 368	939	5 188	930	136	162	2 698	25 346	1,0
DROM	32 681	1 775	14 122	1 816	190	361	5 005	53 985	0,6
France	1 631 471	146 362	405 199	86 941	175 332	257 951	485 419	3 012 786	1,4

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

- Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 7.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés dans la fiche 7.07.
- Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.
- Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.
- Les STS en apprentissage sont désormais présentées dans RERS, soit un total de 187 500 apprentis ajoutés en 2024. Le détail par académie pour cette catégorie est disponible sur la version en ligne.
- Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir « Glossaire ».
- Hors STS, DCG, DSCG.
- Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2022-2023.
- L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 29 527 étudiants en 2024-2025).

Lecture : à Clermont-Ferrand pour la rentrée 2024, 30 771 étudiants sont inscrits à l'université, au périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE.

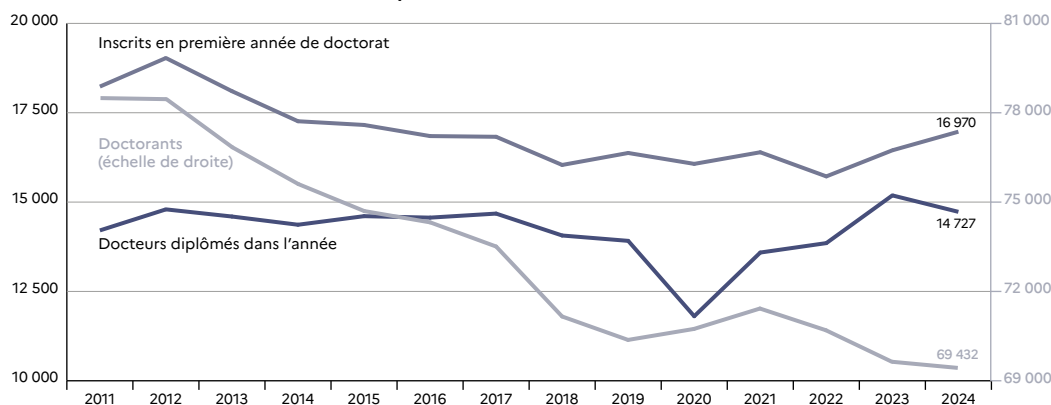
Les 289 écoles doctorales accréditées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche accueillent 69 400 doctorants à la rentrée 2024, soit un niveau similaire à celui de l'année 2023. Le nombre d'inscrits en première année est de 17 000, en hausse de 3,2% (1). Cette évolution ne s'observe que dans certains domaines, notamment en « sciences exactes et applications » qui progresse de 5,5% (2). Elle est particulièrement marquée en « physique » (+12,4%) ainsi qu'en « sciences pour l'ingénieur » (+9,4%). De même, le nombre de premières inscriptions en « sciences humaines et sociales » progresse de 3,3% par rapport à l'année précédente (après un recul de 2,2% en 2023).

En 2024, le nombre de docteurs diplômés s'établit à 14 700, en baisse de 3,0% par rapport à 2023, tout en restant supérieur à celui précédent la crise sanitaire. En effet, en raison d'un rattrapage à la suite de la pandémie, le nombre de docteurs diplômés en 2023 est le plus haut observé depuis la mise en place de l'enquête (2009).

En 2023, la durée des thèses était encore affectée par les décisions de prolongations prises pendant la crise sanitaire. En 2024, toutes disciplines confondues, le nombre de thèses soutenues en moins de 40 mois augmente de 4 points et correspond à 42% des docteurs, un niveau comparable à la période pré-pandémie (3). Cette hausse est compensée par une baisse de 3 points du nombre de docteurs ayant soutenu de 40 mois à moins de 52 mois. La proportion des thèses soutenues en plus de 52 mois est stable.

À la rentrée 2024, 81% des doctorants en première année bénéficient d'un financement dédié pour leurs travaux de recherche (4). La situation financière des doctorants demeure cependant très différente selon le domaine scientifique : les doctorants en « sciences exactes et applications » ainsi qu'en « sciences du vivant » sont très largement financés (respectivement 98% et 86%), contre 53% des doctorants en « sciences humaines et sociales ».

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs entre 2011 et 2024



► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

Lecture : en 2024, 14 727 doctorants ont obtenu leur diplôme en France, 16 970 sont inscrits en première année de doctorat et l'effectif total de doctorants est de 69 432.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Écoles doctorales – Voir « Glossaire ».

Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées.

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 25.14 ; 24.17.
- L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France, n°17, SIES-MENESR, juin 2024.
- L'état de l'emploi scientifique en France, SIES-MENESR, mai 2025.

Source

SIES-MENESR, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

	Doctorants		Inscrits en première année de doctorat		Docteurs diplômés	
	Effectifs 2024-2025	Évolution 2023/2024 (%) (1)	Effectifs 2024-2025	Évolution 2023/2024 (%) (1)	Effectifs 2024-2025	Évolution 2023/2024 (%) (1)
Sciences exactes et applications	26 815	1,8	7 869	5,5	7 125	-2,0
Mathématiques et leurs interactions	2 543	-0,7	754	7,0	684	0,1
Physique	3 977	5,5	1 233	12,4	996	-7,7
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 205	-0,9	656	-1,1	642	3,5
Chimie et sciences des matériaux	4 252	-1,9	1 233	-5,7	1 255	-3,3
Sciences pour l'ingénieur	7 276	4,4	2 103	9,4	1 812	-5,6
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 562	1,4	1 890	7,0	1 736	4,0
Sciences du vivant	13 081	0,4	3 556	-1,8	3 362	-6,0
Biologie, médecine et santé	11 124	0,3	3 040	-1,3	2 807	-5,4
Sciences agronomiques et écologiques	1 957	1,2	516	-4,8	555	-8,9
Sciences humaines et sociales	29 536	-2,5	5 545	3,3	4 240	-2,3
Sciences humaines et humanités (1)	17 765	-0,9	3 370	3,0	2 499	-1,4
Sciences de la société (1)	11 771	-4,7	2 175	3,9	1 741	-3,7
Ensemble	69 432	-0,3	16 970	3,2	14 727	-3,0

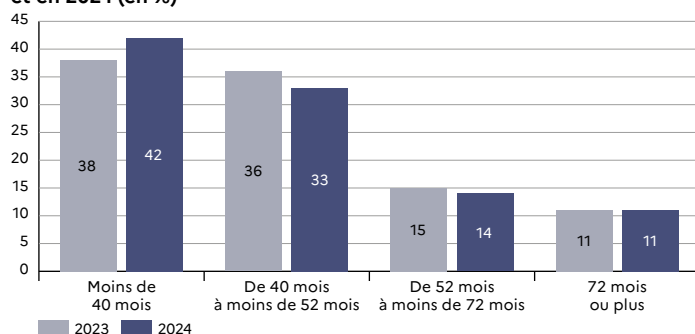
RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

1. En 2025, trois écoles doctorales ont affiné la ventilation par discipline de leurs doctorants, ce qui modifie la répartition des doctorants entre « sciences humaines et humanités » d'une part et « sciences de la société » d'autre part. Les évolutions 2023/2024 dans ces deux disciplines tiennent compte de ces modifications et sont calculées à structure constante.

Lecture : durant l'année universitaire 2024-2025, 26 815 doctorants sont inscrits en « sciences exactes et applications », un chiffre en hausse de 1,8% par rapport à l'année universitaire 2023-2024 où 26 332 doctorants étaient inscrits en première année.

3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2023 et en 2024 (en %)

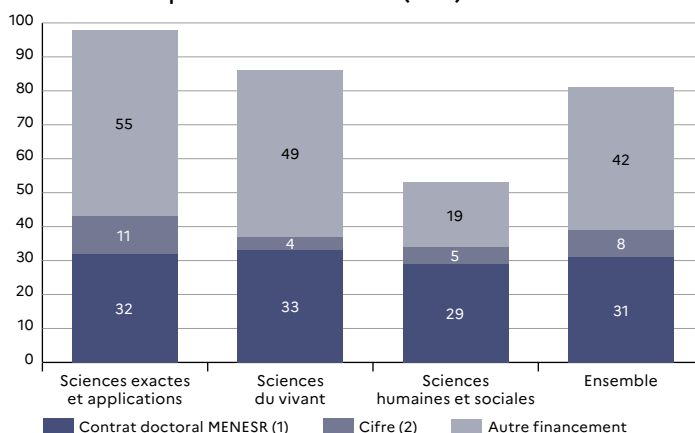


► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en 2024, 42% des doctorants ont soutenu leurs thèses en moins de 40 mois.

4 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2024 (en %)



► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Contrat doctoral sur dotation du MÈNESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Lecture : en 2024, toutes disciplines confondues, 81% des doctorants sont financés pour leur thèse.

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur est de 34% en 2024 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a nettement progressé (+17,0%), comme pour l'ensemble de l'enseignement supérieur (+18,7%). Cette hausse des formations scientifiques est principalement visible à l'université et particulièrement dans les BUT, en écoles d'ingénieurs et en STS en apprentissage (1).

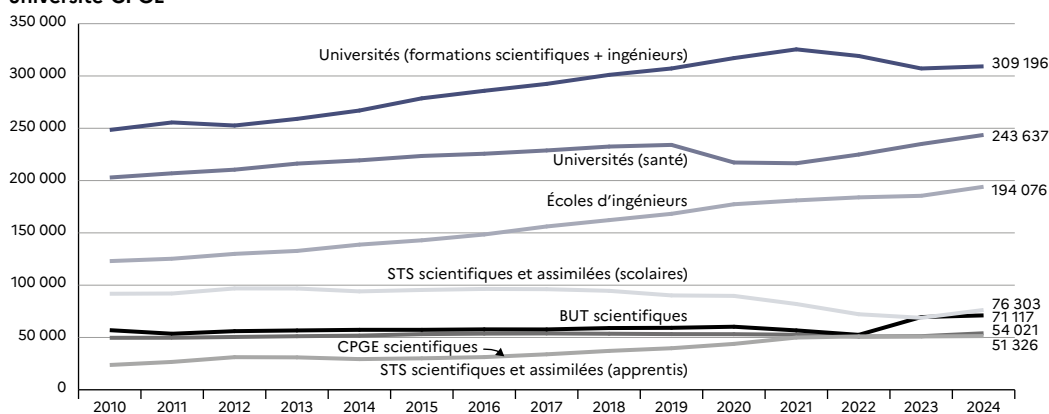
En 2024, les étudiants inscrits dans les formations de santé à l'université représentent 24% de l'ensemble des effectifs scientifiques. Leur nombre a augmenté de 11,1% en dix ans. Cette progression se poursuit pour la troisième année consécutive depuis la réforme d'accès aux parcours santé avec une hausse de 3,7% par rapport à 2023. Les autres formations scientifiques universitaires (31% des étudiants en formations scientifiques) ont augmenté de 15,8% en dix ans et les BUT scientifiques de 24,1%.

En dix ans, le nombre d'étudiants en écoles d'ingénieurs hors université a fortement augmenté (+39,9%). À l'inverse, l'effectif étudiant en formations scientifiques en STS et assimilées scolaires a diminué (-18,9%) en raison de l'essor de l'apprentissage dans ces formations (+75,1%). En CPGE, les effectifs ont légèrement augmenté en dix ans (+4,3%).

En 2024, deux étudiants en formations scientifiques sur cinq sont des femmes (+3,5 points en dix ans). Très présentes dans les formations de santé à l'université (68%), elles représentent 30% des effectifs en CPGE scientifiques, 30% dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 23%, 26% et 12% dans les spécialités scientifiques des BUT, des STS scolaires et des STS en apprentissage.

En 2024, la majorité des étudiants en formations scientifiques (87%) sont inscrits dans un établissement public. Cette part diminue progressivement, perdant 4,5 points en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France.

Lecture : à la rentrée 2024, 309 196 étudiants sont inscrits à l'université dans une formation scientifique ou d'ingénieurs, au périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, formations d'ingénieurs, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 7.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 24.09.

Source SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2014	2019	2021	2023	2024	Poids en 2024 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2014/2024 (%)	Part des femmes (%)
Universités	543 592	600 499	598 760	611 617	623 950	61,8	14,8	51,9
Universités (formations scientifiques + ingénieurs)	266 962	307 170	325 449	307 158	309 196	30,6	15,8	46,4
Sciences fondamentales et applications	167 328	200 169	207 102	188 006	189 591	18,8	13,3	33,8
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	78 053	90 464	101 300	104 192	105 501	10,5	35,2	66,5
Plurisciences	21 581	16 537	17 047	14 960	14 104	1,4	-34,6	63,9
Universités (santé)	219 328	234 109	216 561	234 944	243 637	24,1	11,1	67,6
Médecine odontologie	138 405	153 883	164 065	177 789	185 358	18,4	33,9	66,3
Pharmacie	22 849	23 738	25 145	31 770	32 654	3,2	42,9	73,3
Plurisanité (PASS)	58 074	56 488	27 351	25 385	25 625	2,5	-55,9	69,3
BUT scientifiques (1) (2)	57 302	59 220	56 750	69 515	71 117	7,0	24,1	22,5
Autres établissements d'enseignement universitaire	5 396	6 788	9 212	9 399	9 530	0,9	76,6	59,5
Écoles d'ingénieurs (3)	138 757	168 226	181 040	185 430	194 076	19,2	39,9	29,8
Public MENERSR	66 110	70 435	76 259	78 006	78 981	7,8	19,5	30,4
Public hors MENERSR	25 102	30 262	32 931	34 271	37 262	3,7	48,4	33
Privé	47 545	67 529	71 850	73 153	77 833	7,7	63,7	27,6
CPGE scientifiques	51 774	53 218	52 603	51 226	54 021	5,4	4,3	30,1
Public MENERSR	42 679	43 912	43 793	43 046	45 693	4,5	7,1	30,3
Public hors MENERSR	1 503	1 386	1 437	1 438	1 305	0,1	-13,2	37,5
Privé	7 592	7 920	7 373	6 742	7 023	0,7	-7,5	27,3
STS scientifiques et assimilées (scolaires) (1)	94 060	90 209	82 001	68 797	76 303	7,6	-18,9	25,6
Public MENERSR	60 423	58 939	53 582	46 306	52 303	5,2	-13,4	22
Public hors MENERSR	10 745	10 840	10 572	8 642	8 628	0,9	-19,7	43,4
Privé	22 892	20 430	17 847	13 849	15 372	1,5	-32,8	28
STS scientifiques et assimilées (apprentis) (1)	29 319	39 715	49 923	50 963	51 326	5,1	75,1	11,7
Public MENERSR	7 600	11 146	13 404	15 246	15 199	1,5	100,0	7,6
Public hors MENERSR	5 282	6 353	7 734	7 091	7 376	0,7	39,6	25,3
Privé	16 437	22 216	28 785	28 626	28 751	2,8	74,9	10,3
Total formations scientifiques	862 898	958 655	973 539	977 432	1 009 206	100,0	17,0	42,5
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>643 570</i>	<i>724 546</i>	<i>756 978</i>	<i>742 488</i>	<i>765 569</i>	<i>75,9</i>	<i>19,0</i>	<i>34,6</i>
Total enseignement supérieur	2 538 757	2 873 649	2 979 163	2 971 698	3 012 786		18,7	
Poids des formations scientifiques (%)	34,0	33,4	32,7	33,0	33,5			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé (%)</i>	<i>25,3</i>	<i>25,2</i>	<i>25,4</i>	<i>25,0</i>	<i>25,4</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques (%)	91,2	89,1	86,1	86,5	86,7			
<i>Poids du public MENERSR dans le total des formations scientifiques (%)</i>	<i>88,1</i>	<i>84,5</i>	<i>80,7</i>	<i>81,3</i>	<i>81,3</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques (%)	39,0	41,4	40,5	42,0	42,5			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé (%)	30,6	33,2	33,2	34,0	34,6			

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Spécialités de la production et de l'informatique.

2. La hausse des effectifs en BUT à la rentrée 2024 peut s'expliquer en partie par l'ouverture de la troisième année de BUT.

3. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en école d'ingénieurs, hors STS en apprentissage, hors université.

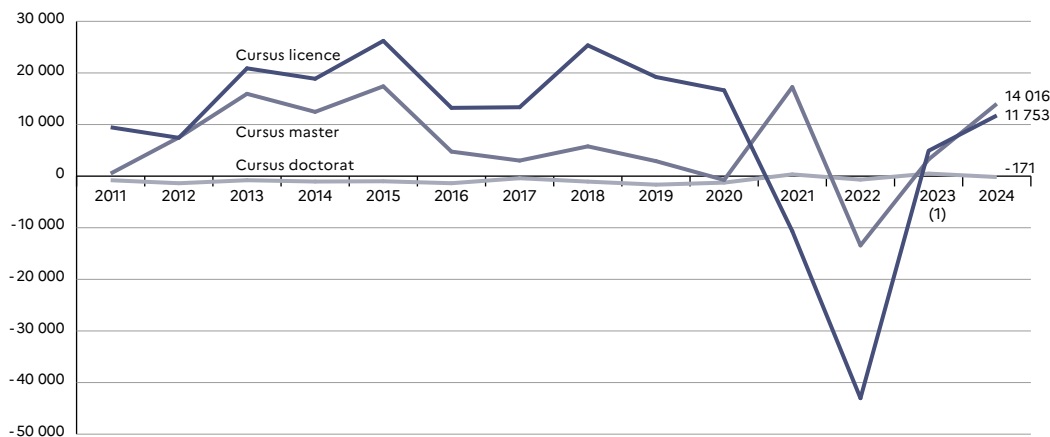
Lecture : à la rentrée 2024, 623 950 étudiants sont inscrits à l'université dans une formation scientifique, d'ingénieur, de santé ou en BUT scientifique, au périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE.

En 2024-2025, hors inscriptions simultanées en CPGE, 1 631 500 étudiants sont inscrits dans les universités de France, soit +25 598 étudiants comparés à l'année scolaire précédente (2) (1). Les effectifs sont stables en « art, lettres, sciences du langage », « sciences humaines et sociales » et en Staps. Ils augmentent dans toutes les autres disciplines, notamment dans les disciplines de santé (+3,7%). Depuis 2020, 21 grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 706 600. Sur le périmètre universitaire strict, les effectifs augmentent de 1,6%.

En **cursum licence**, les inscriptions sont en hausse (+1,2%) avec notamment la poursuite de la dynamique des inscriptions en bachelor universitaire de technologie (BUT) et une reprise en licence générale (3). Les inscriptions en L.AS se stabilisent (+0,4%). Les inscriptions sont également en hausse en **cursum master** (+2,4%) et sont stables en **cursum doctorat** (-0,3%). Le nombre d'inscriptions en master MEEF continue à diminuer (-2,6%).

Les femmes sont majoritaires à l'université (60%). C'est en « sciences fondamentales et application » et en Staps que leur part reste la plus faible (respectivement 30% et 31% des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire (périmètre historique - hors inscriptions simultanées université-CPGE)



► Champ : France.

1. Les données de la rentrée 2023 ont été révisées pour le BUT.

Lecture : en 2024-2025, 14 016 étudiants de plus sont inscrits en master en université comparé à l'année précédente, à périmètre historique et hors inscriptions simultanées en université et en CPGE.

Note : les évolutions sont calculées à champ constant en retirant en 2024-2025 certaines composantes de l'Inspé de Lille dont les effectifs n'étaient pas connus en 2023-2024 (voir « précisions », onglet « notice »).

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université (voir définition « Université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Formation d'ingénieurs, CPGE – Voir « Glossaire ».

Le périmètre historique est le périmètre 2019, soit avant la création ou modification à partir de 2020 de grands ensembles universitaires (EPE). Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés désormais des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles.

Le contour des EPE a évolué entre 2023 et 2024 : six nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au 1^{er} janvier 2025 : l'université Toulouse EPE, l'université Jean Monnet, l'université Bourgogne-Europe, l'université Marie et Louis Pasteur, Nîmes Université et l'université Paul Valéry. L'université Cergy CY et l'université de Côte d'Azur (comme l'université Paris Sciences Lettres en 2022-2023 et l'université Grenoble-Alpes en 2023-2024) ne sont plus des EPE mais des grands établissements dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. Ces inscriptions sont au nombre de 75 141 en 2024-2025.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 25.12; 25.10; 25.09.

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2024-2025 (périmètre historique)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Évolution 2023/2024 (en %) (3)	Évolution 2023/2024 y c. CPGE (en %)	Part des femmes (%)
Disciplines générales	925 731	409 946	52 157	1 387 834	1,2	1,4	58,7
Droit sciences politiques	139 613	80 146	5 162	224 921	4,3	4,3	71,9
Économie, AES	158 157	61 751	2 727	222 635	1,9	2,1	54,0
Sciences économiques, gestion	131 285	54 809	2 716	188 810	2,3	2,5	53,0
AES	25 467	1 953	11	27 431	-0,7	-0,4	62,2
Pluridroit, sciences économiques, AES	1 405	4 989	0	6 394	1,2	1,4	49,5
Arts, lettres, langues, SHS	328 934	154 059	16 535	499 528	-0,1	0,0	70,9
Arts, lettres, sciences du langage	64 913	20 122	4 163	89 198	1,1	1,3	71,9
Langues	81 979	13 989	1 808	97 776	-0,2	-0,1	73,9
Sciences humaines et sociales	175 408	113 591	10 529	299 528	-0,3	-0,3	69,6
Plurillettres, langues, sciences humaines	6 634	6 357	35	13 026	-2,1	-1,2	72,4
Sciences	245 670	107 562	27 081	380 313	0,9	1,1	41,9
Sciences fondamentales et application	155 996	78 588	15 889	250 473	1,2	1,6	29,7
Sciences de la nature et de la vie	77 246	27 400	11 090	115 736	1,0	1,0	65,5
Plurisciences	12 428	1 574	102	14 104	-5,7	-3,4	63,9
Staps	52 526	6 428	652	59 606	0,3	0,3	31,2
Interdisciplinaire (1)	831	0	0	831	165,5	169,0	66,5
Disciplines de santé	48 431	193 551	1 655	243 637	3,7	3,7	67,6
Médecine-odontologie	13 101	170 754	1 503	185 358	4,3	4,3	66,3
Pharmacie	9 844	22 663	147	32 654	2,8	2,8	73,3
Plurisanité	25 486	134	5	25 625	0,9	1,0	69,3
Total (2)	974 162	603 497	53 812	1 631 471	1,6	1,7	60,0
Répartition (en %)	59,7	37,0	3,3	100			
Part des femmes (en %)	59,5	61,9	49,4	60,0			

RERS 2025, DEPP, ISIES

► Champ : France.

- Les diplômés interdisciplinaires incluent notamment les DU Pareo (parcours pour réussir et s'orienter).
- Le total global inclut les inscriptions dans des diplômes paramédicaux hors diplôme d'État d'infirmiers de grade licence; 27 604 inscriptions sont concernées, en hausse de 7,2% sur un an (l'universitarisation de ces formations se poursuit et prend de l'ampleur avec l'apparition de certaines d'entre elles sur la plateforme Parcoursup); en incluant le DE Infirmier grade licence, 111 493 inscriptions sont couvertes par ces diplômes (en hausse de 3,7% sur un an).
- Les données de la rentrée 2023 ont été révisées, en BUT. Par ailleurs, les inscriptions de l'Institut national supérieur du professorat et d'éducation de Lille n'avaient pas été exhaustivement transmises en 2023-2024, les effectifs correspondants sont retirés des effectifs de 2024-2025 dans le calcul des évolutions.

Lecture : en 2024-2025, 224 921 étudiants sont inscrits en université dans la discipline «droit, sciences politiques», soit +4,3% comparé à l'an passé; 71,9% d'entre eux sont des femmes.

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires (périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE)

	2011 (1)	2016	2017	2018	2019	2020 (2)	2021	2022	2023 (3)	2024	Évolution 2023/2024 (%) (4)
Cursus licence	852 922	939 548	952 903	978 254	997 465	1 014 094	1 003 428	958 826	962 409	974 162	1,2
DUT/BUT	115 014	116 551	116 751	119 661	120 551	120 930	115 056	107 256	143 970	146 362	-1,7
Licence professionnelle	50 602	52 731	52 497	51 973	52 103	51 862	52 014	48 208	26 454	25 221	-4,7
Licence générale	572 175	648 672	666 548	689 140	708 586	747 950	751 044	714 428	701 606	709 084	1,1
dont L.A.S.			13 496	19 877	23 945	26 766	26 766	26 766	26 766	26 766	0,4
Paces + PASS (5)	53 403	57 130	57 799	57 150	55 252	42 303	27 207	25 327	25 179	25 429	1,0
Santé (6)	7 934	10 650	6 754	7 101	7 215	7 036	7 565	7 942	8 474	8 991	6,1
Autres formations	53 794	53 814	52 554	53 229	53 758	44 013	50 542	55 665	56 726	59 075	4,1
Cursus master	512 942	571 009	574 023	579 793	582 701	581 954	599 216	585 378	588 624	603 497	2,4
Master LMD	305 720	333 359	327 682	327 135	325 756	328 282	328 805	307 806	308 168	316 293	2,5
dont MEEF (7)		57 606	57 923	56 288	54 326	53 145	53 344	44 391	43 493	42 940	-2,6
Formations d'ingénieurs (8)	24 659	29 698	29 857	30 993	31 774	31 157	31 451	31 613	30 370	29 527	-2,8
Santé	104 149	119 645	127 079	131 678	135 155	137 411	143 169	147 693	151 291	155 223	2,6
Autres formations	78 414	88 307	89 405	89 987	90 016	85 104	95 791	98 266	98 795	102 454	3,4
Cursus doctorat	63 874	58 297	57 895	56 836	55 184	53 930	54 270	53 487	53 983	53 812	-0,3
Doctorat LMD	62 465	57 047	56 713	55 648	53 977	52 789	53 290	52 386	52 777	52 520	-0,5
Autres formations	1 409	1 250	1 182	1 188	1 207	1 141	980	1 101	1 206	1 292	7,1
Ensemble	1 429 738	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1 649 978	1 656 914	1 597 691	1 605 016	1 631 471	1,6

RERS 2025, DEPP, ISIES

► Champ : France.

- Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir «Population concernée»).
- En 2020-2021, avec la création ou l'extension des EPE, certaines écoles anciennement internes ou rattachées aux universités sont dorénavant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieurs); elles sont prises en compte dans les tableaux avec EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement avec les effectifs.
- Les données de la rentrée 2023 ont été révisées, en BUT. Par ailleurs, les inscriptions de l'Institut national supérieur du professorat et d'éducation de Lille n'avaient pas été exhaustivement transmises en 2023-2024, les effectifs correspondants sont retirés des effectifs de 2024-2025 dans le calcul des évolutions.
- Les évolutions sont calculées hors doubles inscriptions université-CPGE (voir «Définitions»). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale, dont l'évolution, doubles inscriptions comprises, est de +1,4%. Au total, toutes inscriptions confondues, l'évolution est de +1,7%. Les évolutions sont calculées à champ constant en retirant en 2024-2025 certaines composantes de l'Inspé de Lille dont les effectifs n'étaient pas connus en 2023-2024.
- La première année commune aux études de santé (Paces) est remplacée à la rentrée 2020 par le PASS (parcours accès spécifique santé) et les L.A.S. (licences accès santé). Il y a encore des inscriptions en Paces en 2020-2021 (redoublements).
- Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autre que médecine-odontologie-pharmacie-maieutique dont les formations paramédicales hors formations d'infirmier de grade licence (cf. tableau 1).
- En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Espé (devenues Inspé), rattachés aux universités.
- Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans «Autres formations».

Lecture : en 2024-2025, 146 362 étudiants sont inscrits en université dans la discipline «droit, sciences politiques», soit +1,7% comparé à l'année précédente.

En 2024-2025, 321 900 nouveaux entrants, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France, un nombre en hausse (+2,7%) (1).

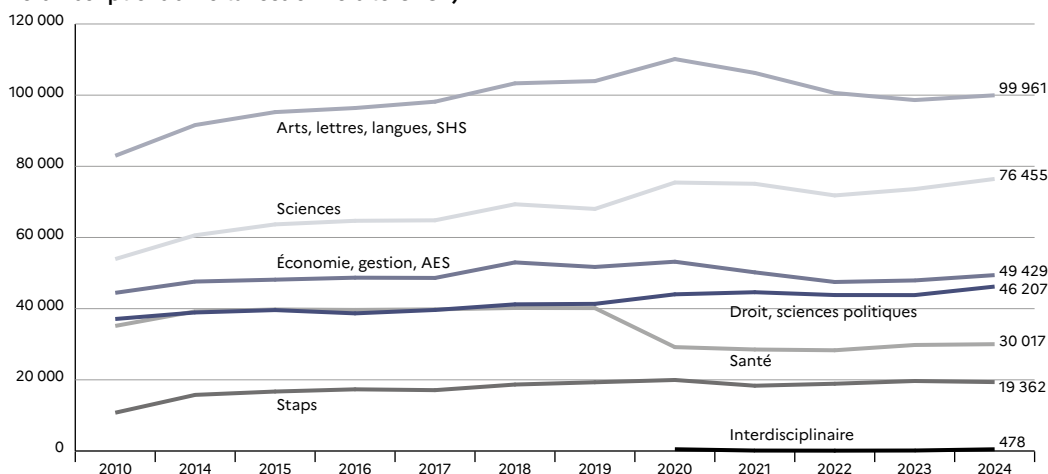
Sur le champ universitaire historique, à l'exception des Staps, toutes les disciplines suivent une dynamique similaire, avec des évolutions plus ou moins marquées : de +0,8% en santé à +5,5% en droit par rapport à l'année universitaire 2023-2024 (2). Les effectifs en première année dédiée aux études de santé (plurisanté), permettant de présenter les concours des filières **MMOPK**, sont en hausse après une année de stabilisation. À l'inverse, le nombre de nouveaux entrants en licences accès santé (L.AS) – des licences de toutes disciplines assorties d'une mineure santé – diminue pour la première

fois depuis la création de ce double parcours. Sept inscriptions sur dix correspondent à des entrées en licence générale, 16% en BUT et 8% en PASS (parcours d'accès spécifique santé) (3).

Les femmes représentent les deux tiers des étudiants en droit, en lettres et dans les formations de santé. Elles restent minoritaires en Staps (30%) et en BUT (40%) et représentent la moitié des étudiants en sciences (52%).

Les néo-bacheliers représentent 84% des néo-entrants. Parmi ces étudiants, 82% sont des bacheliers généraux, 15% ont un baccalauréat technologique et 3% un baccalauréat professionnel.

1 Évolution des effectifs des nouveaux entrants à l'université par discipline (périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE)



► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, 99 961 nouveaux entrants à l'université, hors inscriptions simultanées en CPGE, sont inscrits en « arts, lettres, langues, SHS ».

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

MMOPK – Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'ils soient nouveaux bacheliers ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence, CPGE, nouveau bachelier, PASS, BUT, STAPS, AES, SHS – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 25.10 ; 25.09.

2 Évolution des effectifs des nouveaux entrants à l'université par discipline (périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université - CPGE)

Disciplines	2010	2014 (1)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024 hors CPGE (en %)	Évolution 2023/2024 y.c. CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	37 098	38 927	41 347	44 028	44 617	43 825	43 808	46 207	5,5	5,4
Économie, gestion, AES	44 445	47 615	51 720	53 191	50 203	47 494	47 931	49 429	3,1	3,5
Sciences économiques, gestion	34 303	36 783	40 450	40 329	39 456	38 322	38 604	40 271	4,3	4,6
AES	10 142	10 822	9 673	11 122	9 056	8 355	8 505	8 373	-1,6	-1,3
Pluridroit, sciences économiques, AES		10	1 597	1 740	1 691	817	822	785	-4,5	-2,9
Arts, lettres, langues, SHS	82 963	91 598	103 949	110 138	106 245	100 611	98 619	99 961	1,4	1,3
Lettres, sciences du langage	16 652	17 347	19 699	20 125	19 915	20 097	19 951	19 786	-0,8	-0,1
Langues	26 622	29 257	30 910	32 763	29 380	27 802	26 662	28 129	5,5	5,5
Sciences humaines et sociales	38 800	43 646	51 137	55 053	54 741	49 969	49 509	49 129	-0,8	-1,0
Plurillettres, langues, sciences humaines	889	1 348	2 203	2 197	2 209	2 743	2 497	2 917	16,8	8,9
Sciences	53 937	60 626	68 026	75 442	75 092	71 817	73 601	76 455	3,9	4,3
Sciences fondamentales et applications	34 064	39 016	47 426	50 152	47 448	44 658	45 832	49 008	6,9	8,2
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	12 547	13 798	14 322	17 946	20 511	21 058	21 917	21 655	-1,2	-0,9
Plurisciences	7 326	7 812	6 278	7 344	7 133	6 101	5 852	5 792	-1,0	-3,1
Staps	10 759	15 767	19 313	19 956	18 343	18 901	19 668	19 362	-1,6	-1,5
Santé	35 146	39 237	40 155	29 190	28 520	28 305	29 791	30 017	0,8	0,8
Plurisanté	33 401	37 110	38 049	27 165	25 940	23 944	23 944	24 258	1,3	1,3
Médecine-odontologie	1 694	2 096	2 059	2 007	2 016	2 394	2 758	2 939	6,6	6,6
Pharmacie	51	31	47	18	564	1 967	3 089	2 820	-8,7	-8,7
Interdisciplinaire				489	124	96	136	478	251,5	252,9
Total	264 348	293 770	324 510	332 434	323 144	311 049	313 554	321 909	2,7	2,9

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. En 2014, la mise en place du Cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômés, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline. Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en « sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers » diminue de 1,2% en 2024-2025 par rapport à 2023-2024. Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de -0,9%.

3 Répartition des effectifs des nouveaux entrants à l'université en 2024-2025 selon le type de diplôme et la série de baccalauréat (périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE)

Type de diplôme (1)	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD (y compris L.AS dans chacune des disciplines)	176 549	164 261	22 942	18 160	10 584	6 878	12 786	222 861	62,6
<i>dont L.AS</i>	11 631	11 204	859	745	263	180	842	12 971	68,3
Droit, sciences politiques	36 929	35 347	3 247	2 837	914	642	1 311	42 401	75,4
Économie, AES	21 003	19 741	3 630	2 983	1 069	706	1 852	27 554	50,4
Sciences économiques, gestion	15 121	14 271	1 552	1 282	361	238	1 416	18 450	45,2
AES	5 321	4 950	1 955	1 599	668	446	425	8 369	61,6
Pluridroit, sciences économiques, AES	561	520	123	102	40	22	11	735	52,1
Arts, lettres, langues, SHS	65 479	58 922	10 837	7 988	6 933	4 376	4 702	87 951	72,6
Lettres, sciences du langage	12 756	11 282	1 928	1 356	1 459	927	973	17 116	74,8
Langues	18 517	16 678	3 687	2 798	2 465	1 608	1 308	25 977	74,4
Sciences humaines sociales	32 940	29 817	5 095	3 740	2 908	1 782	2 379	43 322	70,9
Plurillettres, langues, sciences humaines	1 266	1 145	127	94	101	59	42	1 536	68,8
Sciences	37 316	34 947	3 424	2 738	1 045	661	4 582	46 367	52,0
Sciences fondamentales et application	18 120	16 743	1 228	914	358	212	3 320	23 026	36,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	15 027	14 347	1 636	1 379	548	383	914	18 125	69,5
Plurisciences	4 169	3 857	560	445	139	66	348	5 216	61,6
Staps	15 822	15 304	1 804	1 614	623	493	339	18 588	30,2
PASS	23 061	22 635	515	453	165	130	515	24 256	69,4
Profession de santé (hors PASS)	1 777	1 458	477	376	62	18	118	2 434	84,0
BUT	26 958	25 742	21 857	20 928	811	674	1 484	51 110	39,6
Ingénieurs (2)	350	344	20	18	2	0	3	375	23,5
Autres formations	8 109	6 677	2 605	1 761	1 354	737	8 805	20 873	62,2
Total	236 804	221 117	48 416	41 696	12 978	8 437	23 711	321 909	59,5

► Champ : France hors DROM.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans la figure 2, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline, quel que soit le type de diplôme préparé (licence, BUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec la figure 2. Les L.AS (licences accès santé) sont des licences de toute discipline avec une mineure santé ; 12 971 nouveaux entrants sont inscrits dans ces formations.

2. Sont comptabilisés : les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « autres formations ».

Lecture : en 2024-2025, parmi les 321 909 nouveaux entrants à l'université, 236 804 viennent d'un baccalauréat général (dont 221 117 sont des néo-bacheliers).

En 2024-2025, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 49 universités, ainsi que de l'université de Lorraine, de l'Institut national universitaire d'Albi, des instituts d'études politiques de Lyon, Rennes et Lille, de la **communauté d'universités et établissements** (Comue) Paris Lumière, de l'université Paris Sciences et Lettres, de l'université Grenoble-Alpes, de l'université Côte d'Azur, de l'université CY Cergy, qui sont pour ces quatre dernières de **grands établissements** ainsi que de 18 **établissements expérimentaux (EPE)**. Ces derniers, créés depuis 2020, sont de grands ensembles de formations universitaires regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueille 1 706 600 étudiants hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, dont 328 400 néo-entrants (1). On dénombre 6 300 étudiants

inscrits en première année dans les établissements non universitaires membres ou composantes des EPE, effectif en hausse mécanique avec la création de six nouveaux EPE cette année.

À périmètre historique, soit celui des seules formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées inclus), le nombre d'étudiants en France est à la hausse cette année (+1,6%) et s'élève à 1 631 500.

Les inscriptions progressent de plus de 2% dans les académies métropolitaines de Lyon, Corse, Aix-Marseille, Dijon, Montpellier, Paris, Rennes et Toulouse. Le taux de croissance reste positif dans plus des deux tiers des académies, y compris dans les DROM. Les baisses les plus marquées sont observées dans les académies de Besançon (-5,5%) et de Nancy-Metz (-1,0%).

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 ainsi que l'ensemble des formations d'informaticiens de cursus licence.

CPGE – Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Quinze établissements expérimentaux créés ou modifiés depuis janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire avant création des EPE pour comparabilité (périmètre strict). Les lignes spécifiques « regroupement d'établissements », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les Inspé (périmètre EPE). Ne sont pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice; l'université de Paris remplace les universités Paris V et Paris VII; l'université Grenoble-Alpes remplace l'université et la Comue du même nom; l'université Paris-Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI; l'université polytechnique des Hauts-de-France remplace l'université de Valenciennes; l'université Paris Sciences et Lettres, la Comue du même nom; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne-la-Vallée.

Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2022 : un nouvel établissement expérimental s'est créé au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne remplace l'université du même nom. Quatre nouveaux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2022 : l'université de Lille, Nantes Université, l'université de Montpellier et l'université Paris Panthéon-Assas. Deux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2023 : l'université Toulouse Capitole et l'université de Rennes. L'université Paris Sciences et Lettres n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. À la rentrée 2023, l'université Grenoble-Alpes n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. L'université de Mayotte remplace le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte. Le contour des EPE a évolué entre 2023 et 2024 : six nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au 1^{er} janvier 2025 : l'université Toulouse EPE, l'université Jean Monnet, l'université Bourgogne-Europe, l'université Marie et Louis Pasteur, Nîmes Université et l'université Paul Valéry. L'université Cergy CY et l'université de Côte d'Azur ne sont plus des EPE mais des grands établissements dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. Les évolutions sont calculées à champ constant en retirant en 2024-2025 certaines composantes de l'Inspé de Lille dont les effectifs n'étaient pas connus en 2023-2024.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 25.12; 25.10; 25.09.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2024-2025

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2023/2024	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2023/2024	Nouveaux entrants hors CPGE
Université Aix-Marseille	65 890	68 760	2,6	12 627	Université Paris 3	15 167	15 376	2,1	2 961
Université Avignon	6 270	6 270	1,5	1 748	Université Paris-Cité (2)	59 766	60 288	2,8	8 500
Aix-Marseille (y c. Inspé) (1)	74 647	77 517	2,2	14 375	Université PSL (2)	683	683	7,1	228
Université Amiens	26 096	26 793	-0,2	6 270	Paris (y c. Inspé)	186 601	199 104	2,7	27 631
Amiens (y c. Inspé)	27 683	28 380	-0,1	6 270	Université La Rochelle	7 420	7 553	0,5	1 941
Université Marie et Louis Pasteur (2)	20 792	21 461	-5,6	4 543	Université Poitiers	25 356	26 042	-0,6	5 386
Besançon (y c. Inspé)	21 603	22 272	-5,5	4 543	Poitiers (y c. Inspé)	34 211	35 030	-0,4	7 327
Université Bordeaux 3	13 878	14 270	-0,5	3 079	Université Reims	23 191	24 117	1,5	5 316
Université de Bordeaux	46 181	48 161	1,8	9 025	Reims (y c. Inspé)	24 206	25 132	1,3	5 316
Université Pau	12 175	12 832	3,0	2 998	Institut études politiques Rennes	1 428	1 428	9,2	162
Bordeaux (y c. Inspé)	74 300	77 329	1,5	15 102	Université Brest	21 787	22 329	1,3	4 690
Université Clermont-Auvergne (2)	29 820	30 979	0,9	6 382	Université Bretagne Sud	10 545	10 971	7,7	2 526
Clermont-Ferrand (y c. Inspé)	30 771	31 930	1,0	6 382	Université de Rennes (2)	29 962	31 323	5,7	5 557
Université Corse	3 730	3 794	2,6	1 030	Université Rennes 2	20 843	21 198	2,4	4 802
Corse (y c. Inspé)	3 955	4 019	2,1	1 030	Rennes (y c. Inspé)	86 451	89 135	3,8	17 737
Comue Université Paris-Est (5)	32	32	-95,1		Université Mulhouse	9 921	10 162	-0,6	2 377
Université Gustave Eiffel (2)	10 927	11 265	-3,6	2 317	Université Strasbourg	50 620	52 363	2,6	8 857
Université Paris13	22 928	23 260	3,2	5 128	Strasbourg (y c. Inspé)	61 936	63 920	2,0	11 234
Université Paris 8	21 568	21 645	0,1	4 044	INU Champollion	3 908	4 170	3,2	1 186
Université Paris 12	34 916	35 447	5,9	7 799	Université Toulouse-Capitole (2)	20 216	20 516	12,2	3 530
Crétell (y c. Inspé)	94 350	95 628	1,5	19 288	Université Toulouse (2)	29 077	29 105	2,8	5 715
Dijon Bourgogne-Europe (2)	27 400	28 807	3,0	5 902	Université Toulouse 2	27 408	27 957	2,2	6 282
Dijon (y c. Inspé)	28 685	30 092	2,4	5 902	Toulouse (y c. Inspé)	83 240	84 379	4,7	16 713
Université Grenoble-Alpes (3)	43 343	45 295	2,0	9 551	CY Cergy Paris Université (3)	19 626	20 170	10,4	4 774
Université Chambéry	13 566	14 162	1,0	3 290	Université Évy-Val d'Essonne	10 242	10 385	59,1	2 481
Grenoble (y c. Inspé)	58 384	60 932	1,8	12 841	Université Paris-Nanterre	31 324	33 015	1,5	6 079
Institut études politiques Lille	1 756	1 756	0,8	174	Université Paris-Saclay (2)	33 399	35 816	-11,7	4 586
Université polytechnique Haut-de-France (2)	9 395	9 781	-4,2	2 650	Université Versailles-Saint-Quentin	13 221	13 547	-3,1	2 727
Université artois	11 776	12 011	1,0	2 855	Versailles (y c. Inspé)	111 559	116 680	1,1	20 647
Université de Lille (2)	67 315	69 458	0,3	13 311	Total France hors DROM (y c. Inspé) - périmètre strict	1 598 790	1 658 796	1,6	313 225
Université littoral	8 589	8 714	-4,7	2 231	Université des Antilles	10 641	10 988	0,7	2 423
Lille (y c. Inspé) (4)	103 040	105 929	-0,4	21 221	Université de la Guyane	2 982	2 987	3,8	1 058
Université Limoges	16 156	16 633	2,1	3 551	Université La Réunion	15 397	15 731	0,7	4 744
Grenoble (y c. Inspé)	16 611	17 088	1,9	3 551	Université de Mayotte	1 231	1 235	2,2	459
Institut études politiques Lyon	1 995	1 995	4,5	163	Total DROM (y c. Inspé)	32 681	33 371	0,8	8 684
Université Lyon 1	38 353	40 507	2,9	6 023	Total France (y c. Inspé) - périmètre strict	1 631 471	1 692 167	1,6	321 909
Université Lyon 2	26 368	27 079	1,9	5 608	Total France (y c. Inspé) - périmètre regroupement	1 706 612	1 767 955		328 395
Université Lyon 3	25 512	26 941	1,7	5 312	<i>donc regroupements d'établissements</i>				
Université Saint-Étienne (2)	17 380	17 906	2,6	4 082	CY Cergy Paris Université	25 479	26 023		5 218
Lyon (y c. Inspé)	113 071	117 891	2,1	21 188	Nantes Université	41 140	42 828		7 589
Nîmes Université (2)	5 410	5 723	0,5	1 652	Nîmes Université	5 542	5 855		1 667
Université de Montpellier Paul Valéry (2)	20 742	21 188	1,6	4 611	université Bourgogne-Europe	28 970	30 377		5 927
Université Montpellier (2)	44 271	45 604	3,7	7 195	université Clermont-Auvergne	34 714	35 880		6 698
Université Perpignan	8 037	8 296	2,3	1 997	université Côte d'Azur	29 981	31 505		5 916
Montpellier (y c. Inspé)	80 723	83 074	2,6	15 455	université de Lille	74 954	77 097		13 772
Université Lorraine	54 070	55 772	-0,6	10 390	université de Montpellier Paul Valéry	21 428	21 874		4 709
Nancy-Metz (y c. Inspé)	55 760	57 462	-1,0	10 390	université de Rennes	34 926	36 287		6 142
Le Mans Université	11 035	11 663	0,7	3 102	université Grenoble-Alpes	53 289	55 241		10 013
Nantes Université (2)	34 469	36 157	1,0	7 375	université Gustave Eiffel	14 928	15 266		2 781
Université Angers	26 917	27 470	1,6	6 012	université Marie et Louis Pasteur	24 825	25 495		4 822
Nantes (y c. Inspé)	75 270	78 139	1,0	16 489	université Montpellier	46 997	48 330		7 195
Université Côte d'Azur (3)	28 646	30 170	1,6	5 907	université Paris-Cité	59 766	60 288		8 500
Université de Toulon	10 059	10 496	1,8	2 414	université Paris Panthéon-Assas	23 466	23 686		3 768
Nice (y c. Inspé)	39 784	41 745	1,7	8 321	université Paris-Saclay	44 041	46 458		4 713
Université de Caen-Normandie	30 431	31 301	2,8	6 719	université polytech Hauts-de-France	12 017	12 403		2 941
Université de Rouen-Normandie	29 882	30 988	0,3	6 259	université PSL	19 469	19 690		1 330
Université Le Havre-Normandie	6 673	6 965	0,5	1 667	université Saint-Étienne	17 954	18 480		4 179
Normandie (y c. Inspé)	69 379	71 647	1,2	14 645	université Toulouse	30 710	30 738		5 942
Université Orléans	15 737	16 601	0,2	3 977	université Toulouse-Capitole	22 247	22 965		4 245
Université Tours	25 161	26 069	0,1	5 650					
Orléans-Tours (y c. Inspé)	42 570	44 342	-0,1	9 627					
Sorbonne Université	48 641	57 049	3,6	7 019					
Université Paris Panthéon-Assas (2)	17 210	17 430	-3,3	2 924					
Université Paris 1	42 607	45 751	4,4	5 999					

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusées qu'au niveau académique.
2. Voir « Précisions ».
3. L'université Paris Sciences et Lettres, l'université Grenoble-Alpes, l'université Côte d'Azur et l'université CY Cergy ne sont plus des établissements publics expérimentaux, mais des grands établissements dont les membres et composantes gardent leur personnalité morale.
4. Les évolutions sont calculées à champ constant en retirant en 2024-2025 certaines composantes de l'Inspé de Lille dont les effectifs n'étaient pas connus en 2023-2024.
5. La Comue Paris-Est sera dissoute à compter de la rentrée 2025. Toutes les nouvelles inscriptions se feront désormais à l'université Gustave Eiffel ou à l'université de Créteil. Les effectifs présentés pour l'année universitaire 2024-2025 correspondent à la dernière cohorte d'inscrits au titre de la Comue.

Legende : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE-université, en France, entre 2023-2024 et 2024-2025, est de +1,6%.

Note : avec la création des EPE/regroupements, certaines écoles anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (écoles d'ingénieurs et établissements assimilés) ; elles sont prises en compte dans le périmètre EPE, ainsi que les établissements membres et composantes non universitaires. Pour l'année 2024-2025, six nouveaux établissements expérimentaux se sont créés.

En 2024-2025, 147 900 étudiants préparent un bachelor universitaire de technologie (BUT), diplôme en trois ans créé à la rentrée 2021 (1). Cette année est la première permettant une évolution globale sur les trois années à parcours de formation constant, après l'ouverture de la troisième année du BUT en 2023. Le nombre d'inscriptions augmente de 1,7%. Les effectifs de nouveaux entrants en première année de préparation de BUT augmentent également (+2,5%) (2).

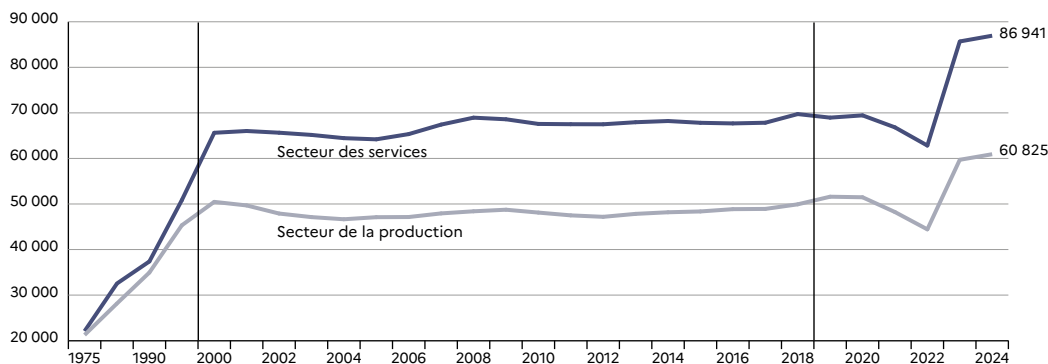
Les bacheliers technologiques, dont l'orientation a été privilégiée dans ces filières, représentent 43% des nouveaux entrants, une part en hausse (+1,8 point en un an) alors que le nombre de lauréats du baccalauréat

technologique a progressé de 4,4% à la session 2024. La part des bacheliers généraux diminue de 2,0 points (53%). Les bacheliers professionnels sont peu inscrits en IUT (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Six étudiants sur dix préparent un BUT dans le domaine des services (59% soit -0,1 point) et 60% d'entre eux se concentrent dans les spécialités « techniques de commercialisation » et « gestion des entreprises et des administrations » (3).

Les femmes restent toujours minoritaires en BUT : 40% des effectifs, une part stable avec +0,1 point sur un an.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un BUT ou un DUT



► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, 86 941 étudiants préparent un BUT ou un DUT dans une spécialité du secteur des services.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. À partir de 2019, le diplôme « statistique et informatique décisionnelle », remplacé depuis par « science des données », est comptabilisé dans le secteur de la production. À partir de la rentrée 2021, le bachelor universitaire de technologie, qui se prépare en trois ans, remplace le diplôme universitaire de technologie, en deux ans.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en IUT en préparation du BUT-DUT. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

BUT, DUT, IUT – Voir « Glossaire ».

Cette fiche inclut les effectifs de l'IUT de Tarbes, rattaché à l'université technologique de Tarbes (UTTOP), laquelle ne bénéficie pas du statut juridique d'université au sens strict. Par conséquent, ces effectifs n'apparaissent pas dans les fiches 705 et 706, qui ne prennent en compte que les établissements relevant strictement du périmètre universitaire. C'est pourquoi les effectifs en BUT (fiche 705) et les nouveaux entrants en BUT (fiche 706) diffèrent de ceux présentés ici.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 25.10 ; 25.09.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de BUT en 2024-2025 (en %)

	Domaines de spécialité		Total	Rappel 2023-2024
	Production	Services		
Baccalauréats généraux	57,9	49,0	52,7	54,6
Nouveau baccalauréat général	57,5	48,7	52,4	54,2
S	0,2	0,0	0,1	0,1
ES	0,0	0,0	0,0	0,0
L	0,2	0,3	0,2	0,1
Baccalauréats technologiques	36,0	47,7	42,8	41,1
STI2D (2)	27,5	7,2	15,6	15,1
STMG/STG (3)	1,0	38,5	22,9	21,8
Autres	7,5	2,0	4,3	4,2
Baccalauréats professionnels	1,3	1,8	1,6	1,6
Autres origines (4)	4,9	1,5	2,9	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2024-2025	21 458	30 164	51 622	50 381
Évolution du nombre d'entrants par rapport à 2023	4,2	1,2	2,5	-0,1

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Nouveaux entrants à l'université : voir « Précisions ».

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; STG : sciences et techniques de gestion.

4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

Lecture : en 2024-2025, parmi les 21 458 étudiants entrant en première année d'un BUT du secteur de la production, 57,9% viennent d'un baccalauréat général.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un BUT et part des femmes en 2024-2025

Spécialités	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs 2023
Secteur de la production	15 027	45 898	60 925	24,7	59 700
Chimie	2 324	1 603	3 927	59,2	3 967
Génie biologique	5 008	2 980	7 988	62,7	8 168
Génie chimique - génie des procédés	569	748	1 317	43,2	1 291
Génie civil - construction durable	1 484	5 442	6 926	21,4	6 905
Génie électrique et informatique industrielle	838	8 196	9 034	9,3	8 739
Génie industriel et maintenance	240	2 364	2 604	9,2	2 504
Génie mécanique et productique	781	8 821	9 602	8,1	9 206
Hygiène, sécurité, environnement	640	1 607	2 247	28,5	2 206
Mesures physiques	1 131	4 029	5 160	21,9	4 843
Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques	204	2 000	2 204	9,3	2 105
Packaging, emballage et conditionnement	219	188	407	53,8	429
Qualité, logistique industrielle et organisation	605	1 766	2 371	25,5	2 344
Réseaux et télécommunications	332	3 672	4 004	8,3	3 911
Science des données	456	1 419	1 875	24,3	1 824
Science et génie des matériaux	196	1 063	1 259	15,6	1 258
Secteur des services	44 765	42 176	86 941	51,5	85 680
Carrières juridiques	3 004	712	3 716	80,8	3 665
Carrières sociales	3 216	833	4 049	79,4	4 065
Gestion administrative et commerciale des organisations	2 192	1 153	3 345	65,5	3 126
Gestion des entreprises et des administrations	13 299	11 781	25 080	53	24 534
Information-communication	3 705	999	4 704	78,8	4 672
Informatique	1 065	9 669	10 734	9,9	10 687
Management de la logistique et des transports	947	2 294	3 241	29,2	3 120
Métiers du multimedia et de l'internet	1 956	3 623	5 579	35,1	5 585
Techniques de commercialisation	15 381	11 112	26 493	58,1	26 226
Ensemble	59 792	88 074	147 866	40,4	145 380
Rappel 2023-2024	58 518	86 862	145 380	40,3	

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, parmi les 59 792 femmes préparant un BUT, 2 324 sont inscrites en spécialité « chimie », 59,2% des étudiants de BUT dans cette spécialité sont des femmes.

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

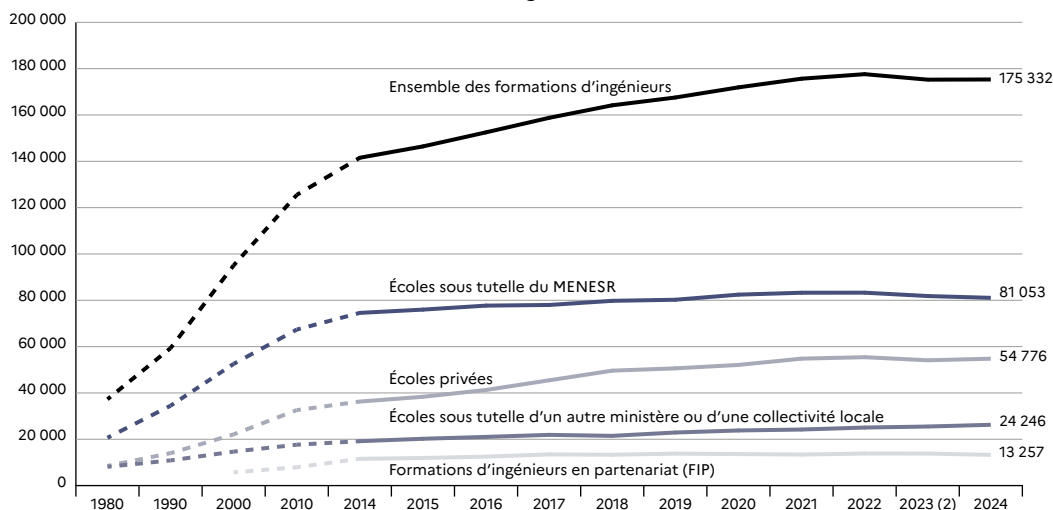
En 2024-2025, 175 300 étudiants suivent une formation d'ingénieur, soit autant qu'en 2023-2024 (1). Les effectifs des écoles sous tutelle du MENESR diminuent de 1,0%. Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** diminuent également, de 4,1% (2).

Le nombre de nouveaux entrants en première année du cycle ingénieur repart à la hausse (+6,3% en un an), en raison notamment, et comme attendu, de l'augmentation du nombre d'étudiants issus des formations **BUT-DUT** ou **BTS**, dont la part passe de 11% à 16%, soit +5 points (4). La mise en place du BUT à la rentrée 2021 et la poursuite en troisième année de la première cohorte, avaient, en effet, réduit le vivier des candidats

à l'entrée en **écoles d'ingénieurs** à la rentrée 2023. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) restent la principale voie d'intégration des nouveaux entrants (34%), avec également le cycle préparatoire intégré (**CPI**, 30%).

En 2024-2025, les établissements sous tutelle du MENESR regroupent la moitié des étudiants ingénieurs : 15% dans une école interne ou rattachée à une université et 31% dans une autre école du MENESR (3). La part des femmes n'atteint toujours pas un tiers des étudiants ingénieurs (30%) mais elle est plus élevée dans les écoles publiques, sous tutelle du MENESR (31%) et d'autres ministères (34%), que dans les écoles privées (29%).

1 Évolution des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs



► **Champ** : France (1).

1. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

2. Les données d'une école ont été révisées depuis l'édition 2024.

Lecture : en 2024, 175 332 étudiants suivent une formation d'ingénieur.

Note : les années jusqu'en 2014 apparaissent en pointillés car elles ne sont pas toutes représentées.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 7.04.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 25.11.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980	1990	2000	2010	2020 (2)	2021	2022	2023 (7)	2024	Évolution 2023/2024 (%)
Écoles sous tutelle du MENESR	20 650	34 475	52 537	67 353	82 435	83 263	83 285	81 834	81 053	-1,0
Écoles internes ou rattachées aux universités (3)	n.d.	12 234	19 887	24 657	30 534	28 453	28 322	27 045	26 209	-3,1
Autres écoles du MENESR	n.d.	22 241	32 650	42 696	51 901	54 810	54 963	54 789	54 844	0,1
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	23 791	24 202	25 054	25 498	26 246	2,9
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	5 410	5 400	5 833	5 972	6 116	2,4
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 908	4 838	4 899	4 922	5 183	5,3
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	1 300	1 063	1 104	1 257	1 285	2,2
Mer					650	703	728	838	760	-9,3
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	43	44	75	129	194	50,4
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	2 382	2 432	2 459	2 419	2 388	-1,3
Santé (4)	25	18	8	23						
Économie et Finances (5)				211	8 350	9 059	9 324	9 230	9 515	3,1
Ville de Paris	254	320	379	539	748	663	632	731	805	10,1
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	52 091	54 800	55 434	54 095	54 776	1,3
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	13 608	13 399	13 850	13 827	13 257	-4,1
Ensemble des formations d'ingénieurs (6)	37 267	59 342	95 054	125 501	171 925	175 664	177 623	175 254	175 332	0,0

RERS 2025, DEPP, ISIE

► **Champ :** France (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte).

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs, qui concernent 23 163 étudiants en 2024-2025.

2. Les données d'une école (600 étudiants) de 2019 ont été reprises en 2020-2021.

3. Écoles réellement intégrées aux universités (et pas au sens des EPE). Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

4. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).

5. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère en charge de l'économie.

6. Les données d'une école ont été révisées depuis l'édition 2024.

7. En 2024-2025, parmi les 175 332 étudiants en formations d'ingénieurs : 158 644 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur (bac +3 à bac +5), 16 297 étudiants sont inscrits en bac +1 et bac +2, dans les deux premières années des formations en 5 ans, et 391 sont inscrits en spécialité (bac +6).

Lecture : en 2024, 81 053 étudiants suivent une formation d'ingénieur dans une école sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, soit 1% de moins qu'en 2023.

3 Répartition des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs en 2024-2025 (1)

	Nombre d'implantations géographiques en 2024	Effectifs en 2024	Répartition en 2024 (%)	Évolution des effectifs 2023/2024 (4)	dont étudiantes en 2024	Part des femmes en 2024 (%)	Différence entre la part des femmes entre 2024 et 2023 (en point)
Écoles sous tutelle du MENESR	146	81 053	46,2	-1,0	25 014	30,9	-0,7
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	77	26 209	14,9	-3,1	8 733	33,3	-0,9
Autres écoles du MENESR	69	54 844	31,3	0,1	16 281	29,7	-0,6
Universités de technologie	6	6 529	3,7	-5,0	1 794	27,5	-3,7
INSA	7	13 584	7,7	-2,3	5 030	37,0	-4,3
Ensam	11	4 612	2,6	5,5	825	17,9	10,1
Écoles centrales	7	8 314	4,7	2,5	1 918	23,1	4,4
Autres écoles	38	21 805	12,4	1,3	6 714	30,8	0,6
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	44	26 246	15,0	2,9	8 863	33,8	1,6
Agriculture, pêche	12	6 116	3,5	2,4	3 922	64,1	1,3
Défense	7	5 183	3,0	5,3	968	18,7	2,9
Industrie	4	1 285	0,7	2,2	302	23,5	-1,3
Mer	3	760	0,4	-9,3	131	17,2	-3,0
Télécommunications	1	194	0,1	50,4	50	25,8	61,3
Équipement, transport, logement	5	2 388	1,4	1,3	784	32,8	-1,8
Économie et finances (3)	10	9 515	5,4	3,1	2 366	24,9	2,6
Ville de Paris	2	805	0,5	10,1	340	42,2	0,3
Écoles privées	105	54 776	31,2	1,3	15 618	28,5	-0,2
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	83	13 257	7,6	-4,1	2 335	17,6	-7,0
Ensemble des formations d'ingénieurs	378	175 332	100,0	0,0	51 830	29,6	-0,5
dont étudiants en cycle ingénieur	300	158 644	90,5	0,1	46 998	29,6	0,0

RERS 2025, DEPP, ISIE

► **Champ :** France (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte).

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs.

2. Écoles réellement intégrées aux universités (et pas au sens des EPE). Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère en charge de l'économie.

4. Les données d'une école ont été révisées depuis l'édition 2024.

Lecture : en 2024, la part des étudiantes est de 30,9% parmi les étudiants qui suivent une formation d'ingénieur dans une école sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

4 Provenance des nouveaux étudiants inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2024-2025 (en %)

Provenance des étudiants à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (hors IUT)	BUT-DUT/BTS	Autres (2)	Répartition de l'ensemble	Effectifs
Écoles sous tutelle du MENESR	27,1	35,4	10,2	15,8	11,6	53,0	24 032
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	5,9	65,9	6,0	12,3	9,9	15,8	7 143
Écoles privées	46,3	16,8	2,7	16,8	17,4	31,2	14 149
Ensemble	29,7	34,4	7,2	15,5	13,1	100,0	45 324
Rappel 2023	31,1	36,1	7,8	10,8	14,2	100,0	42 643

RERS 2025, DEPP, ISIE

► **Champ :** France.

1. Cycle préparatoire intégré.

2. Essentiellement des étudiants issus d'établissements étrangers et d'autres établissements ou cursus en France.

Lecture : en 2024, 27,1% des nouveaux étudiants inscrits en première année de cycle d'ingénieur au sein d'une école sous tutelle du MENESR proviennent d'un cycle préparatoire intégré.

À la rentrée 2024, 258 000 étudiants suivent une formation aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente dans 423 écoles (1)(2). Les effectifs de ces établissements ont augmenté de 3,1% en un an (3). La progression concerne essentiellement les effectifs étudiants préparant un diplôme visé (+4,3%).

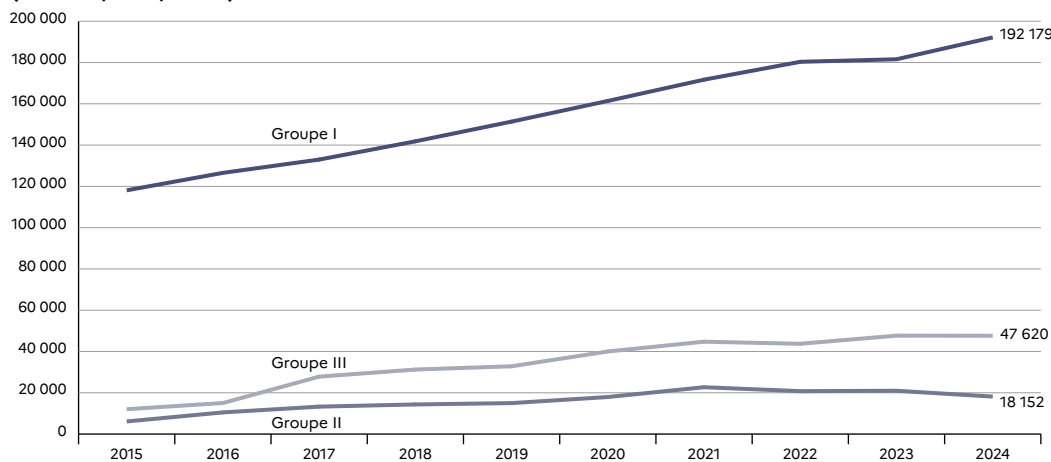
Avec 192 200 étudiants, les 139 établissements du groupe I regroupent le plus d'inscrits (75%) (4). Au sein de ces écoles, 158 000 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur, les autres étant inscrits dans d'autres types de diplômes (certificats d'écoles, titres RNCP...). Parmi eux, 69% suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade de master et 30% sont inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +3 ou +4.

Les 54 écoles du groupe II comptent 18 200 étudiants en 2024 (7% des inscrits). Le groupe III, avec 230 écoles, forme 47 600 étudiants (18%).

En 2024, 36 400 étudiants nouvellement inscrits suivent un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (5). Cette inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (32%) ou bac +4 (38%) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (18%).

En 2024-2025, la part de femmes est stable dans ces écoles (52%). C'est dans le groupe II qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (60%). La part d'étudiants étrangers atteint 25%.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en école de commerce, gestion et vente en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France.

Lecture : 257 951 étudiants sont inscrits en écoles de commerce, gestion et vente en 2024 : 192 179 dans le groupe I, 18 152 dans le groupe II et 47 620 dans le groupe III.

Note : depuis la collecte 2015-2016, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre et influent sur les évolutions observées.

RERS 2025, DEPR, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en écoles de commerce en France, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG. Pour 100 établissements des groupes II et III, représentant 4% du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

BTS, DCG, DSCG, instituts universitaires de technologie (IUT), population étudiante, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés, visa du ministère chargé de l'enseignement supérieur – Voir « Glossaire ».

Groupe I, groupe II, groupe III – Voir « Glossaire » à « Écoles de commerce, gestion et vente ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2011.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectifs	187 428	199 225	219 337	239 146	244 865	250 239	257 951
dont formation initiale sous statut scolaire	154 237	158 575	167 076	176 467	165 635	162 344	161 918
Évolution (%)	7,7	6,3	10,1	9,0	2,4	2,2	3,1
Nombre d'écoles	333	334	352	369	374	393	423

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France (1).

1. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France hors DROM. En 2024-2025, ce sont ainsi 6 094 étudiants, soit 2,4% de l'ensemble qui y sont inscrits.

Lecture : 257 951 étudiants sont inscrits dans une des 423 écoles de commerce recensées en France en 2024, dont 161 918 en formation initiale sous statut scolaire.

3 Évolution des effectifs et du nombre d'écoles selon le type d'école (1)

Type d'école	2022			2023			2024		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	180 349	5,0	123	181 579	0,7	130	192 179	5,8	139
Groupe II	20 785	-8,4	59	20 974	0,9	52	18 152	-13,5	54
Groupe III	43 731	-2,3	192	47 686	9,0	211	47 620	-0,1	230
Total	244 865	2,4	374	250 239	2,2	393	257 951	3,1	423

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. L'augmentation du nombre d'écoles dans le groupe III résulte de l'amélioration de la couverture de la collecte.

Lecture : 257 951 étudiants sont inscrits dans une des 423 écoles de commerce recensées en France en 2024, soit 3,1% de plus qu'en 2023.

4 Effectifs selon le type d'école (1) et le type de diplôme préparé en 2024-2025

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Femmes	Hommes	Total	Répartition (%)	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Part des étrangers hors antennes à l'étranger (%) (2)	Rappel 2023
Groupe I	139	94 439	97 740	192 179	74,5	49,1	26,6	25,5	181 579
dont diplômes visés :		76 104	81 935	158 039	61,3	48,2	25,0	23,8	157 317
de niveau bac +3		13 220	14 188	27 408	10,6	48,2	26,8	24,5	25 609
de niveau bac +4		9 903	9 793	19 696	7,6	50,3	30,4	24,9	18 572
de niveau bac +5		1 072	1 355	2 427	0,9	44,2	29,3	29,3	1 751
de niveau bac +5 grade master		51 909	56 599	108 508	42,1	47,8	23,5	23,3	105 385
Groupe II	54	10 912	7 240	18 152	7,0	60,1	29,1	26,0	20 974
Groupe III	230	27 380	20 240	47 620	18,5	57,5	16,8	16,8	47 686
Total	423	132 731	125 220	257 951	100,0	51,5	24,9	23,9	250 239

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Le contour par type d'école évolue chaque année, notamment en fonction de l'obtention ou non d'un visa par les établissements.

2. La part des étrangers peut varier fortement selon l'existence à l'étranger d'antennes d'établissements français et le volume d'étudiants concernés ; c'est en particulier le cas pour les écoles du groupe II.

Lecture : 192 179 étudiants sont inscrits dans une des 139 écoles de commerce du groupe I en 2024. Parmi eux, 158 039 préparent un diplôme visé.

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master en 2024-2025 selon le niveau d'inscription dans le diplôme (en %)

Niveau d'inscription en 2024	Origine scolaire								Effectifs des nouveaux inscrits dans diplôme visé bac +5 grade master en 2024	Répartition (%)
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac +1	74,2	0,4	9,2	2,4	2,5	10,7	0,7	100,0	5 908	16,2
Bac +2	0,0	0,5	12,2	11,3	25,6	50,4	0,0	100,0	927	2,5
Bac +3	0,0	56,9	6,4	3,8	6,8	24,9	1,2	100,0	11 472	31,5
Bac +4	0,0	0,6	13,0	9,3	23,1	47,8	6,2	100,0	13 854	38,1
Bac +5	0,0	0,1	5,0	0,2	18,8	54,0	21,9	100,0	4 228	11,6
Ensemble	12,0	18,3	9,3	5,4	14,2	35,4	5,4	100,0	36 389	100,0
Rappel 2023-2024	12,7	18,3	8,8	3,4	12,4	35,1	9,2	100,0	33 291	100,0

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Licence LMD et master LMD.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2024, 12,4% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 15,8% arrivent d'un établissement étranger et 4,6% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2024, 36 389 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 18,3% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 56,9% parmi les nouveaux entrants au niveau bac +3.

À la rentrée 2024, 86 900 étudiants sont inscrits en **classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)**, soit une hausse des effectifs de 5,5% par rapport à la rentrée 2023 après cinq années de baisses successives de 2018 à 2022 et une augmentation de 1,5% en 2023 (2). Le nombre d'étudiants est en hausse quelle que soit la filière. La filière économique, avec 19 900 inscrits, est celle qui enregistre la plus forte hausse du nombre d'étudiants (+8,3%). La filière littéraire connaît une hausse des effectifs de 1,8% (13 100 étudiants). La filière scientifique est celle qui accueille le plus d'étudiants (54 000, soit 62% des étudiants en CPGE). L'effectif de cette filière progresse de 5,5%.

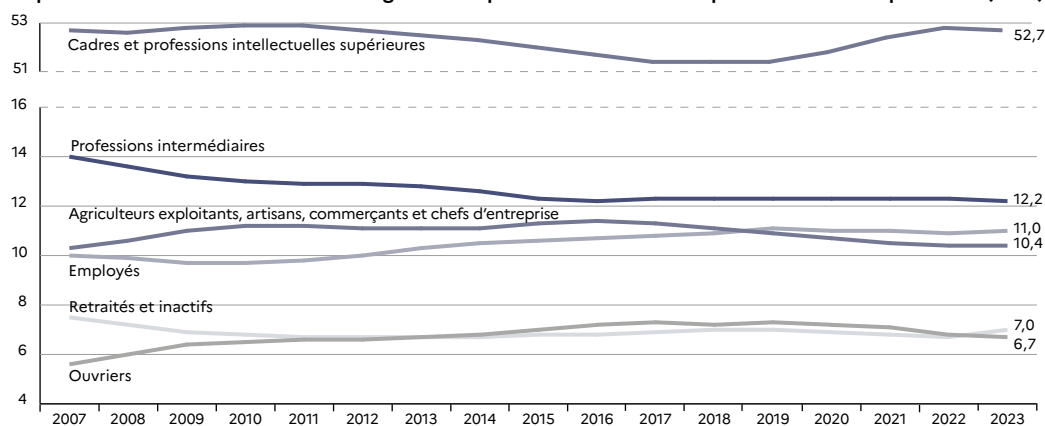
En 2023, les parents référents de 53% des étudiants en CPGE sont cadres ou professions intellectuelles supérieures. Cette part se situe au même niveau que

la période 2007 à 2012, après avoir diminué à 51% entre 2017 à 2019. Les étudiants issus d'autres catégories sociales demeurent minoritaires en classes préparatoires (1).

Les femmes représentent 40% des inscrits en CPGE à la rentrée 2024 (35 000 étudiantes) (3). Si elles représentent la moitié des étudiants en filière économique et commerciale (48%), elles sont beaucoup moins représentées dans les filières scientifiques (30%) et sont surreprésentées dans la filière littéraire (70%).

Les bacheliers généraux représentent 91% des nouveaux entrants en CPGE toutes filières confondues. Les bacheliers technologiques sont un peu plus présents dans les filières économiques et commerciales (13%) que littéraires (0,2%) (4).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent depuis 2007 (en %)



► Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$. Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 12,3% des étudiants en 2021 ont leur parent référent exerçant une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2020, 2021 et 2022 est de 12,3%.

Lecture : en 2023-2024, les CPGE comptent 10,4% d'élèves issus de familles d'agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 25.03.

Source

DEPP, système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MENESR.
DGER-MASA, système d'information du ministère chargé de l'agriculture, traitement SIES-MENESR.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE selon la filière

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Filière scientifique	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482	53 406	52 603	50 897	51 226	54 021
Évolution (en %)	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2	-0,1	-1,5	-3,2	0,6	5,5
Filière économique et commerciale	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279	19 265	18 392	17 861	18 345	19 863
Évolution (en %)	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6	-0,1	-4,5	-2,9	2,7	8,3
Filière littéraire	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309	12 232	12 376	12 406	12 821	13 057
Évolution (en %)	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2	-0,6	1,2	0,2	3,3	1,8
Total	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070	84 903	83 371	81 164	82 392	86 941
Évolution (en %)	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1	-0,2	-1,8	-2,6	1,5	5,5

► **Champ** : France, public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en 2024-2025, 54 021 étudiants sont inscrits dans la filière scientifique, soit une hausse de 5,5% par rapport à l'année scolaire 2023-2024.

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par niveau de formation et par sexe en 2024-2025

	Public			Privé			Ensemble public + privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale	29 306	42 466	71 772	5 017	8 438	13 455	34 323	50 904	85 227	40,3
Filière scientifique	13 833	31 860	45 693	1 920	5 103	7 023	15 753	36 963	52 716	29,9
Première année	7 224	15 658	22 882	1 039	2 522	3 561	8 263	18 180	26 443	31,2
Deuxième année	6 609	16 202	22 811	881	2 581	3 462	7 490	18 783	26 273	28,5
Filière économique et commerciale	7 204	7 319	14 523	2 285	2 845	5 130	9 489	10 164	19 653	48,3
Première année	3 834	3 709	7 543	1 189	1 349	2 538	5 023	5 058	10 081	49,8
Deuxième année	3 370	3 610	6 980	1 096	1 496	2 592	4 466	5 106	9 572	46,7
Filière littéraire	8 269	3 287	11 556	812	490	1 302	9 081	3 777	12 858	70,6
Première année	4 411	1 620	6 031	424	274	698	4 835	1 894	6 729	71,9
Deuxième année	3 858	1 667	5 525	388	216	604	4 246	1 883	6 129	69,3
Autres ministères	628	1 086	1 714				628	1 086	1 714	36,6
Filière scientifique	489	816	1 305				489	816	1 305	37,5
Première année	304	420	724				304	420	724	42,0
Deuxième année	185	396	581				185	396	581	31,8
Filière économique et commerciale	45	165	210				45	165	210	21,4
Première année	22	88	110				22	88	110	20,0
Deuxième année	23	77	100				23	77	100	23,0
Filière littéraire	94	105	199				94	105	199	47,2
Première année	42	57	99				42	57	99	42,4
Deuxième année	52	48	100				52	48	100	52,0
Ensemble des ministères	29 934	43 552	73 486	5 017	8 438	13 455	34 951	51 990	86 941	40,2
Filière scientifique	14 322	32 676	46 998	1 920	5 103	7 023	16 242	37 779	54 021	30,1
Première année	7 528	16 078	23 606	1 039	2 522	3 561	8 567	18 600	27 167	31,5
Deuxième année	6 794	16 598	23 392	881	2 581	3 462	7 675	19 179	26 854	28,6
Filière économique et commerciale	7 249	7 484	14 733	2 285	2 845	5 130	9 534	10 329	19 863	48,0
Première année	3 856	3 797	7 653	1 189	1 349	2 538	5 045	5 146	10 191	49,5
Deuxième année	3 393	3 687	7 080	1 096	1 496	2 592	4 489	5 183	9 672	46,4
Filière littéraire	8 363	3 392	11 755	812	490	1 302	9 175	3 882	13 057	70,3
Première année	4 453	1 677	6 130	424	274	698	4 877	1 951	6 828	71,4
Deuxième année	3 910	1 715	5 625	388	216	604	4 298	1 931	6 229	69,0

► **Champ** : France, public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en 2024-2025, les établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale comptent 85 227 étudiants dont 40,3% de femmes.

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale (qui regroupe ici aussi ceux sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur) ou d'autres ministères tels que celui chargé de l'agriculture ou encore celui des armées.

4 Origine scolaire des étudiants entrant en CPGE en 2024-2025 (en %)

	Bac général	Bac techno	Bac professionnel	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2024-2025	Évolution 2023/2024 (%)
Filière scientifique	91,2	6,0	0,3	2,6	100,0	26 699	5,9
Filière économique et commerciale	83,9	12,6	1,0	2,5	100,0	10 027	6,7
Filière littéraire	97,7	0,2	0,0	2,1	100,0	6 719	0,1
Total	90,5	6,6	0,4	2,5	100,0	43 445	5,1

► **Champ** : France, public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2024-2025, 91,2% des étudiants entrant en CPGE scientifique sont des bacheliers généraux.

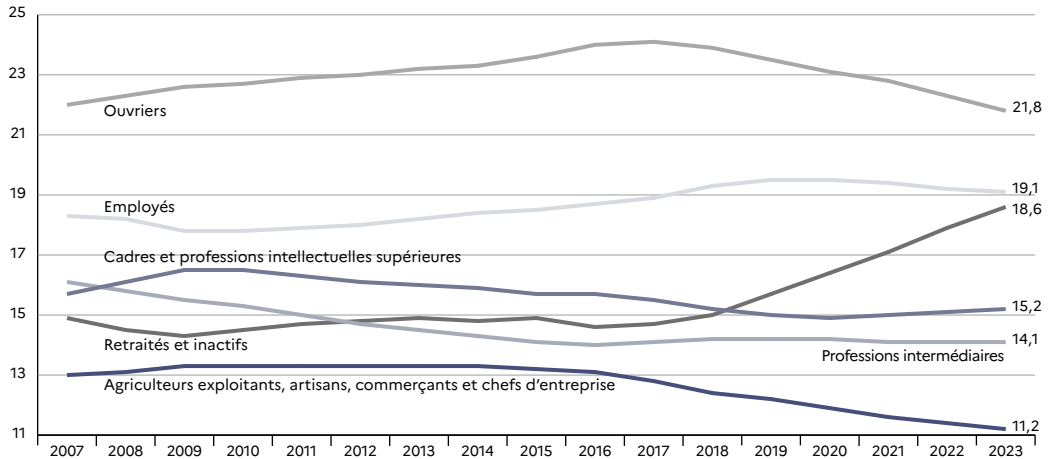
À la rentrée 2024, 217 700 étudiants sont inscrits en **section de technicien supérieur (STS) sous statut scolaire (2)**, soit une baisse de 0,8% par rapport à 2023 après une diminution de 3,7% en 2023. Si les effectifs sont stables dans le secteur public, le secteur privé voit ses effectifs étudiants diminuer de 2,6%. Au total, 113 900 étudiants sont entrés pour la première fois en formation de STS **sous statut scolaire** contre 114 700 à la rentrée 2023 (4). Cette baisse de 0,7% est fortement liée à la hausse des inscriptions en apprentissage. Le domaine des services est affecté par cette évolution (-1,5%) alors que ce n'est pas le cas de celui de la production (+0,5%).

Les enfants d'ouvriers représentent 22% des inscrits en STS sous statut scolaire en 2023, les enfants

d'employés ainsi que ceux de retraités et d'inactifs 19% (1). La part des étudiants en STS issus de parents ouvriers diminue depuis 2018 après une hausse constante entre 2007 et 2017. À l'inverse, la part des enfants de retraités et d'inactifs est en hausse. La proportion d'étudiants dont le parent référent exerce une profession intermédiaire est stable depuis 2015 et celle d'enfants de cadres depuis 2018.

À la rentrée 2024, 27% des étudiants inscrits en STS scolaires suivent leur formation dans un établissement privé, part qui diminue lentement depuis une dizaine d'années (34% en 2012). Les étudiantes représentent la moitié des effectifs en STS (48%) et sont plus présentes dans les établissements privés (51% des effectifs du privé) que dans les établissements publics (47%) (3).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

Lecture : en 2023-2024, les STS comptent 11,2% d'élèves issus de familles d'agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, tous ministères de tutelle, en France.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de technicien supérieur (STS) et assimilés, classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 25.04.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public	168 772	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400	184 596	176 953	163 180	159 057	158 929
Évolution (en %)	3,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3	2,0	-4,1	-7,8	-2,5	-0,1
Poids par rapport à l'effectif total (en %)	66,5	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3	69,0	70,2	71,6	72,5	73,0
Privé	84 957	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098	82 754	75 088	64 589	60 347	58 770
Évolution (en %)	3,3	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7	-0,9	-9,3	-14,0	-6,6	-2,6
Poids par rapport à l'effectif total (en %)	33,5	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7	31,0	29,8	28,4	27,5	27,0
Public + privé	253 729	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350	252 041	227 769	219 404	217 699
Évolution (en %) (1) (2)	3,1	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0	1,1	-5,7	-9,6	-3,7	-0,8

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « arts appliqués », « hôtellerie-restauration », « maintenance des systèmes électro-navals » et « pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. Les évolutions annuelles entre 2018 et 2020 sont calculées à champ constant, hors diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE), diplôme de niveau bac + 3 créé en 2018 et en fin de montée en charge en 2020.

Lecture : à la rentrée 2024, 158 929 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en baisse de 0,1% par rapport à celui de 2023. Il représente 73,0% de l'effectif total des STS (et assimilés).

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2024-2025

	Public			Privé			Ensemble public + privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	69 808	78 936	148 744	26 931	25 971	52 902	96 739	104 907	201 646	48,0
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	69 183	78 449	147 632	26 739	25 786	52 525	95 922	104 235	200 157	47,9
Classes de mise à niveau (2)	511	384	895	160	155	315	671	539	1 210	55,5
Classes passerelles BTS (3)	114	103	217	32	30	62	146	133	279	52,3
Agriculture	4 411	5 428	9 839	2 111	2 753	4 864	6 522	8 181	14 703	44,4
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	4 411	5 428	9 839	2 111	2 753	4 864	6 522	8 181	14 703	44,4
Autres ministères	76	270	346	656	348	1 004	732	618	1 350	54,2
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	67	251	318	653	348	1 001	720	599	1 319	54,6
Classes de mise à niveau (2)	9	19	28	3	0	3	12	19	31	38,7
Total	74 295	84 634	158 929	29 698	29 072	58 770	103 993	113 706	217 699	47,8

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS. C'est également le cas des DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « arts appliqués », « hôtellerie-restauration », « maintenance des systèmes électro-navals » et « pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés à partir de 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

Lecture : en 2024-2025, les établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale comptent 201 646 étudiants dont 48,0% de femmes.

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2024-2025 (en %) (1)

Domaines de spécialité	Bac général	Bac technologiques			Bac professionnel	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2024-2025	Évolution 2023/2024 (%)
		STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	38,2	34,2	0,9	1,2	8,3	17,1	100,0	4 279	3,9
Production	12,7	17,9	0,9	9,5	40,0	18,9	100,0	31 903	0,5
Services	17,8	1,7	25,7	4,8	30,6	19,2	100,0	77 722	-1,5
Total	17,2	7,5	17,8	6,0	32,4	19,1	100,0	113 904	-0,7

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2024, 30,6% des étudiants entrant dans une STS du domaine des services ont obtenu un baccalauréat professionnel. Entre les rentrées 2023 et 2024, l'effectif des entrants en STS du domaine des services a diminué de 1,5%.

À la rentrée 2024, 217 700 étudiants sous statut scolaire sont inscrits dans une **section de technicien supérieur (STS) ou assimilé (1)**. Cet effectif est en baisse de 0,8% par rapport à la rentrée précédente (-1 700 inscrits) en lien avec le développement de la formation en apprentissage (2).

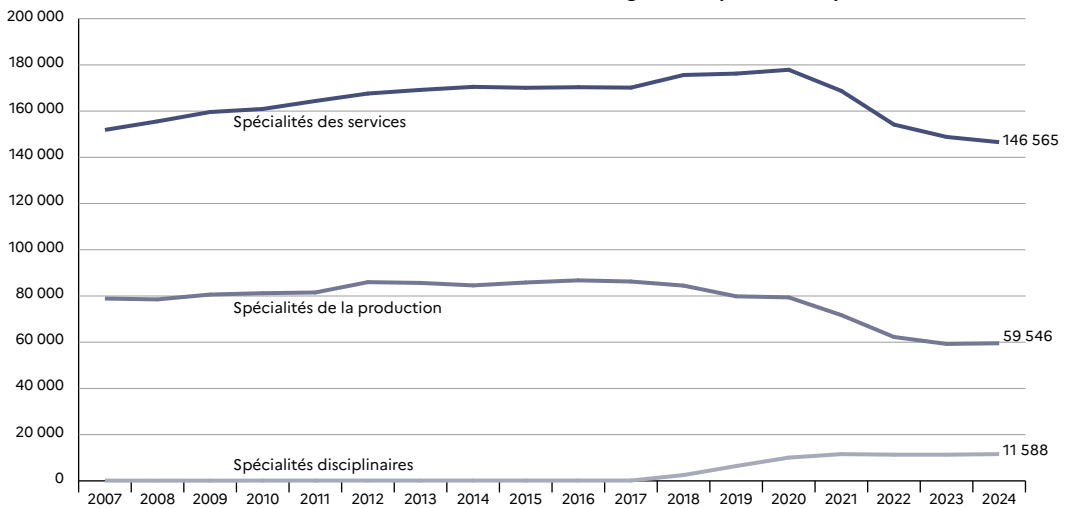
Les formations dans les spécialités de la production accueillent 59 500 étudiants et voient leur effectif se stabiliser (+0,5%) par rapport à la rentrée 2023. Certaines spécialités de la production enregistrent une forte hausse comme « bâtiment : construction et couverture » (+45,3%) ou « transformations chimiques et apparentées » (+17,0%) ou sont en forte baisse comme « mines et carrières, génie civil, topographie » (-41,6%) ou « agroalimentaire, alimentation, cuisine » (-20,9%).

Les spécialités des services enregistrent une baisse du nombre d'étudiants de 1,5%, notamment dans les « spécialités plurivalentes des services » (-17,9%) et celle du groupe « finances, banque, assurances » (-7,8%). Enfin, les spécialités disciplinaires (11 600 inscrits) connaissent une hausse de leur nombre d'inscrits de 2,3%.

Les formations dans les spécialités des services accueillent 67% des 217 700 inscrits à la rentrée 2024, contre 27% dans les domaines de la production. Les établissements privés scolarisent 27% des étudiants, contre 28% à la rentrée 2023, la baisse du nombre d'inscrits y étant plus prononcée que dans les établissements publics.

Les femmes restent peu nombreuses dans les spécialités de la production (22%). En revanche, elles représentent 56% des effectifs dans les services et 77% dans les spécialités disciplinaires.

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS ou assimilés selon la catégorie de spécialité depuis 2007



► Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

Lecture : en 2024-2025, les formations de STS accueillent 11 588 étudiants dans les spécialités disciplinaires, 59 546 étudiants dans les spécialités de la production et 146 565 dans les spécialités des services.

RERS 2025, DEPR SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de technicien supérieur (STS) et assimilés, DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 25.04.

Source

Système d'information du ministère en charge de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer, traitement SIES-MENESR.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2024-2025

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2024-2025	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2023-2024	Évolution 2023/2024 (%)
Spécialités disciplinaires	11 588	5,3	23,9	77,1	11 327	2,3
134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	11 588	5,3	23,9	77,1	11 327	2,3
Spécialités de la production	59 546	27,4	17,7	22,3	59 257	0,5
200 Technologies industrielles fondamentales	2 274	1,0	9,0	9,5	2 262	0,5
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	9 895	4,5	17,9	6,7	9 650	2,5
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 064	1,4	39,1	37,8	2 998	2,2
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 554	0,7	25,2	31,9	1 647	-5,6
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 864	0,9	32,8	65,3	1 821	2,4
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 268	1,5	37,6	37,4	3 285	-0,5
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 139	0,5	22,6	27,3	1 239	-8,1
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	195	0,1	0,0	29,2	212	-8,0
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	2 551	1,2	18,1	61,7	3 226	-20,9
222 Transformations chimiques et apparentées	3 748	1,7	26,4	60,0	3 203	17,0
223 Métallurgie	1 738	0,8	2,4	7,8	1 721	1,0
224 Matériaux de construction, verre, céramique	11	0,0	0,0	63,6	14	-21,4
225 Plasturgie, matériaux composites	230	0,1	0,0	5,7	231	-0,4
227 Énergie, génie climatique	2 348	1,1	17,0	3,2	2 473	-5,1
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	3 135	1,4	12,2	21,4	3 139	-0,1
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	585	0,3	7,7	13,5	1 001	-41,6
232 Bâtiment : construction et couverture	1 177	0,5	7,9	12,6	810	45,3
233 Bâtiment : finitions	1 119	0,5	17,2	63,5	1 062	5,4
234 Travail du bois et de l'ameublement	992	0,5	10,2	11,0	1 003	-1,1
241 Textile	37	0,0	0,0	67,6	33	12,1
242 Habillement	1 277	0,6	10,6	87,5	1 220	4,7
243 Cuir et peaux	169	0,1	0,0	77,5	155	9,0
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	5 008	2,3	12,2	6,2	4 909	2,0
252 Moteurs et mécanique auto	2 114	1,0	17,3	3,9	2 097	0,8
253 Mécanique aéronautique et spatiale	454	0,2	14,1	16,3	439	3,4
254 Structures métalliques	1 311	0,6	7,9	6,6	1 248	5,0
255 Électricité, électronique	8 289	3,8	11,0	4,1	8 159	1,6
Spécialités des services	146 565	67,3	31,0	55,8	148 820	-1,5
300 Spécialités plurivalentes des services	890	0,4	36,9	67,2	1 084	-17,9
311 Transport, manutention, magasinage	2 004	0,9	17,4	22,7	2 112	-5,1
312 Commerce, vente	45 270	20,8	30,1	48,5	45 951	-1,5
313 Finances, banque, assurances	7 534	3,5	28,2	54,4	8 173	-7,8
314 Comptabilité, gestion	26 054	12,0	24,3	52,6	25 774	1,1
320 Spécialités plurivalentes de la communication	5 770	2,7	59,4	74,0	5 872	-1,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	855	0,4	8,3	57,3	863	-0,9
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 727	1,3	40,3	39,4	2 537	7,5
324 Secrétariat, bureautique	9 611	4,4	17,6	73,0	9 888	-2,8
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 413	4,3	35,2	8,7	9 598	-1,9
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 303	2,0	27,4	87,9	4 452	-3,3
331 Santé	6 463	3,0	49,4	72,8	6 596	-2,0
332 Travail social	6 586	3,0	37,8	90,3	6 791	-3,0
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	12 797	5,9	29,9	66,2	12 715	0,6
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	1 958	0,9	50,1	98,4	2 008	-2,5
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 071	0,5	12,2	27,0	1 157	-7,4
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	1 058	0,5	30,8	35,1	1 075	-1,6
345 Application des droits et statuts des personnes	2 201	1,0	42,9	82,4	2 174	1,2
Ensemble des spécialités	217 699	100,0	27,0	47,8	219 404	-0,8
<i>Rappel - ensemble des spécialités 2023</i>	<i>219 404</i>	<i>100,0</i>	<i>27,5</i>	<i>47,3</i>	<i>227 769</i>	<i>-3,7</i>

► **Champ** : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

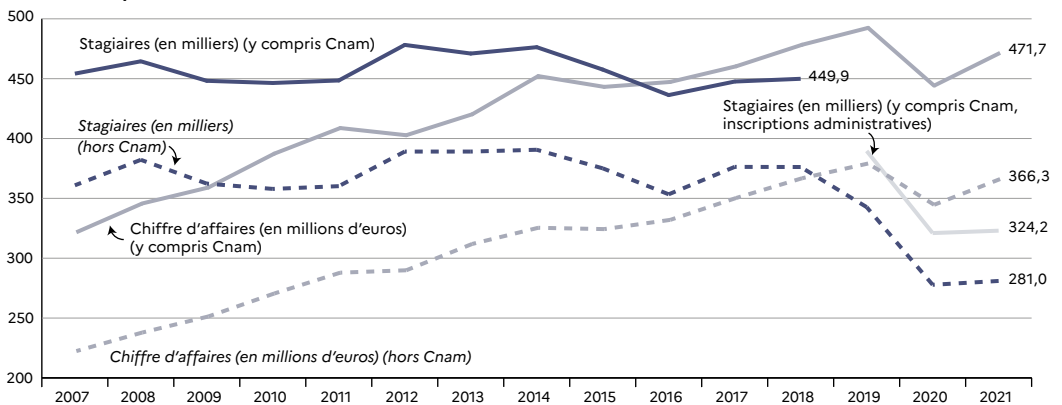
RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : 67,3% des étudiants en STS ou assimilés sont inscrits dans le secteur des spécialités des services. Les établissements privés scolarisent 31,0% d'entre eux. Les femmes représentent 55,8% des étudiants formés dans ce secteur.

En 2021, plus de 323 000 stagiaires suivent une formation continue en université et leurs composantes, en écoles d'ingénieurs et autres établissements ou au Cnam, contre 321 000 en 2020 (1)(2). Cet effectif est cependant en deçà de celui observé deux ans plus tôt (389 600, soit -17%) avant la crise sanitaire qui a réduit les activités de formation continue, en université notamment. Ces dernières forment 261 600 stagiaires qui représentent 81% de l'ensemble des stagiaires : 79% sont des salariés (103 200) ou des particuliers (104 200). Ces deux catégories sont également majoritaires dans les écoles d'ingénieurs (75% des 19 400 stagiaires). Elles le sont également au Cnam : 42 000 stagiaires dont un sur deux est salarié et quatre stagiaires sur dix sont des particuliers.

La durée moyenne totale de formation est en baisse dans les écoles d'ingénieurs : de 148 heures de formation suivie en 2020 à 193 heures en 2021. En université, les stagiaires suivent en moyenne 157 heures de formation (-5 heures par rapport à 2020). Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé dans l'ensemble des établissements atteint 471,7 millions d'euros en 2021, en hausse de 5% par rapport à 2020, mais inférieur au niveau de 2019 (-4%) (3). Les universités représentent 69% du chiffre d'affaires global, avec 327,7 millions d'euros (en baisse de 4%). Les écoles d'ingénieurs connaissent la plus forte hausse (+40%) et réalisent un chiffre d'affaires de 39,3 millions. Le Cnam représente 23% du total avec un chiffre d'affaires de 105,4 millions d'euros, stable en 2021 et en deçà du niveau de 2019 (113,3 millions).

1 Évolution du chiffre d'affaires (en millions d'euros) et du nombre de stagiaires (en milliers) de la formation continue depuis 2007



► Champ : France (Mayotte à partir de 2015), public.

Note : rupture de série sur le nombre de stagiaires total à partir de 2019.

Lecture : en 2021, 471,7 millions d'euros de chiffre d'affaires est généré par les activités de formation continue au sein des établissements publics (y compris le Cnam). 449 900 stagiaires de la formation continue sont accueillis dans ces établissements cette année.

RERS 2025, DEPR, SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, classés en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut d'études politiques de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam.

Les données du Cnam – Depuis 2019, elles font l'objet d'un traitement statistique pour corriger des données de centres régionaux manquants.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 22.35.

Source

SIES-MENESR, enquête sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

2 Répartition des stagiaires (en milliers) et des heures-stagiaires (en millions) par types de dispositifs en 2021

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	103,2	18,2	175,0	9,1	0,9	94,0
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	79,8	13,1	162,0	8,3	0,6	69,0
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	23,4	5,1	218,0	0,8	0,3	354,0
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés					0,0	
Personnes en recherche d'emploi aidées	20,5	6,4	313,0	0,4	0,1	363,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	17,4	5,7	325,0	0,4	0,1	360,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	3,1	0,7	243,0	0,0	0,0	405,0
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés					0,0	
Particuliers	104,2	12,1	116,0	5,5	1,4	261,0
dont interâges	16,4	0,4	26,0	0,2	0,0	18,0
Autres	33,7	4,4	131,0	4,4	0,4	101,0
Ensemble	261,6	41,1	157,0	19,4	2,9	148,0
Rappel 2020	262,7	42,7	162,4	15,1	2,9	193,2

	Cnam			Total		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	21,1	4,3	203,2	133,4	23,3	174,6
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	7,7	1,8	218,0	95,9	15,5	161,3
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,2	0,1	238,4	24,4	5,4	222,9
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés	13,1	2,4	182,2	13,1	2,4	182,2
Personnes en recherche d'emploi aidées	5,4	1,0	148,3	26,3	7,5	286,8
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	0,1	0,0	213,1	17,9	5,8	326,4
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,1	0,0	127,0	3,2	0,8	242,9
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés	5,2	0,9	178,6	5,2	0,9	178,6
Particuliers	15,4	2,8	169,6	125,1	16,3	130,6
dont interâges	0,0	2,8	0,0	16,6	3,2	194,8
Autres	0,0	0,0	0,0	38,2	4,9	127,2
Ensemble	42,0	6,9	187,7	324,2	51,1	157,7
Rappel 2020	43,2	6,8	157,7	321,0	52,4	163,3

► Champ : France, public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Stagiaires : un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile. Par ailleurs, depuis 2019, pour les données Cnam, le nombre de stagiaires porte sur les inscriptions administratives (dans un unique centre) et non plus pédagogiques, qui pouvaient concerner plusieurs centres pour un même stagiaire à travers le territoire.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-stagiaires = (stagiaires) × (durée en heures des prestations).

Lecture : en 2021, les universités (dont INP et UT) accueillent 103 200 salariés stagiaires de la formation continue, pour un nombre total d'heures-stagiaires de 18,2 millions.

La durée moyenne de formation cette année est de 175 heures pour les salariés stagiaires.

RERS 2025, DEPP, SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2021 (en millions d'euros)

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (p)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	67,9	20,7	13,1	81,0	12,0	93,0	19,7
Organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation	67,7	20,7	6,9	74,5	11,1	85,6	18,1
Formation à titre individuel et à leurs frais	71,2	21,9	12,2	83,4	26,1	109,5	23,2
Partie restant au stagiaire en complément d'un autre financement	1,4	0,4	0,0	1,4	0,1	1,5	0,3
Total particuliers	72,6	22,3	12,2	84,8	26,1	111,0	23,5
Ensemble des fonds privés	208,2	63,7	32,1	240,3	49,2	289,5	61,4
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	26,3	8,0	0,9	27,1	0,3	27,4	5,8
pour la formation de publics spécifiques	28,9	8,8	1,4	30,3	39,1	69,4	14,7
- des instances européennes	0,5	0,1	0,0	0,5	1,2	1,7	0,4
- de l'État	4,0	1,2	0,6	4,6	19,6	24,2	5,1
- des régions	20,7	6,3	0,5	21,2	17,7	38,9	8,3
- Pôle emploi	3,8	1,2	0,3	4,1	0,5	4,6	1,0
Autres ressources publiques	3,0	0,9	2,0	5,0	3,5	8,5	1,8
Ensemble des fonds publics	58,1	17,8	4,3	62,4	42,8	105,2	22,3
Autres ressources	60,7	18,6	2,9	63,6	13,3	76,9	16,3
Total général	327,0	100,0	39,3	366,3	105,4	471,7	100,0
Total général 2020	316,5	100,0	28,1	344,7	104,6	449,2	100,0

► Champ : France, public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

Lecture : en université (y compris les INP et UT), 208,2 millions d'euros des recettes de la formation continue sont issus du financement des fonds privés, soit 63,7% des recettes totales de la formation continue dans ces établissements.

RERS 2025, DEPP, SIES

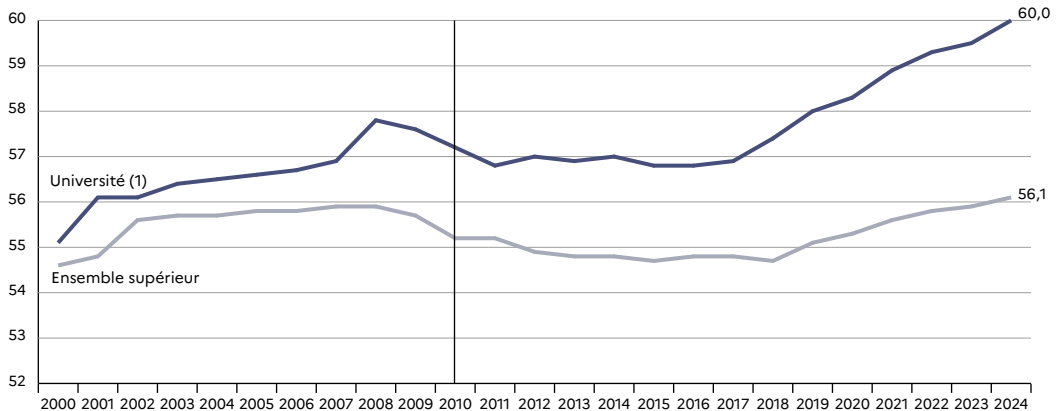
En 2024-2025, 56% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble mais plus nettement à l'université (+1,3 et +3,0 points respectivement depuis 2014).

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est développée plus fortement que celle des hommes (2). En 2023, le taux de scolarisation des femmes de 18 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes, quel que soit l'âge. En 2003, la situation était similaire, mais depuis, les écarts entre les taux de scolarisation des hommes et des femmes se sont accentués chez les 18-29 ans.

La part de femmes varie considérablement selon le type d'études (3). À la rentrée 2024, les femmes sont majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83%) et minoritaires en CPGE (40%), en BUT (41%) ou encore en sciences (30% des effectifs des formations d'ingénieurs). En STS en apprentissage, la part des étudiantes a fortement progressé en dix ans (+8 points, soit 45% en 2024).

Ces disparités se retrouvent à l'université, où les femmes représentent 62% de la population étudiante en 2024, hors BUT. C'est dans les disciplines littéraires que leur part est la plus élevée, en particulier en « langues, lettres et sciences humaines » (71%). Les femmes représentent également 68% des étudiants en « médecine, odontologie, pharmacie ». En revanche, elles restent minoritaires en « sciences, Staps » (44%), bien que ce soit dans ces disciplines que leur part ait le plus augmenté en dix ans (+8,1 points).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur (en %)



► Champ : France.

1. Y compris les IUT.

Lecture : à la rentrée 2024, les femmes représentent 56,1% des étudiants dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées en CPGE. Parmi les étudiants inscrits à l'université, 60,0% sont des femmes, au périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE.

Note : depuis 2010, les inscriptions en STS en apprentissage sont prises en compte dans les calculs.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 7.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 61 365 étudiants à la rentrée 2024).

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

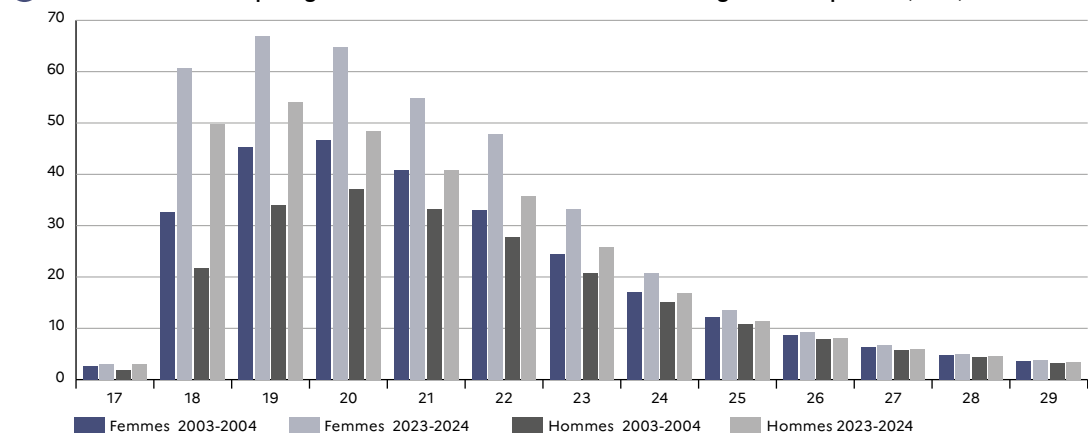
Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 24.09.

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Taux de scolarisation par âge des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur (en %)

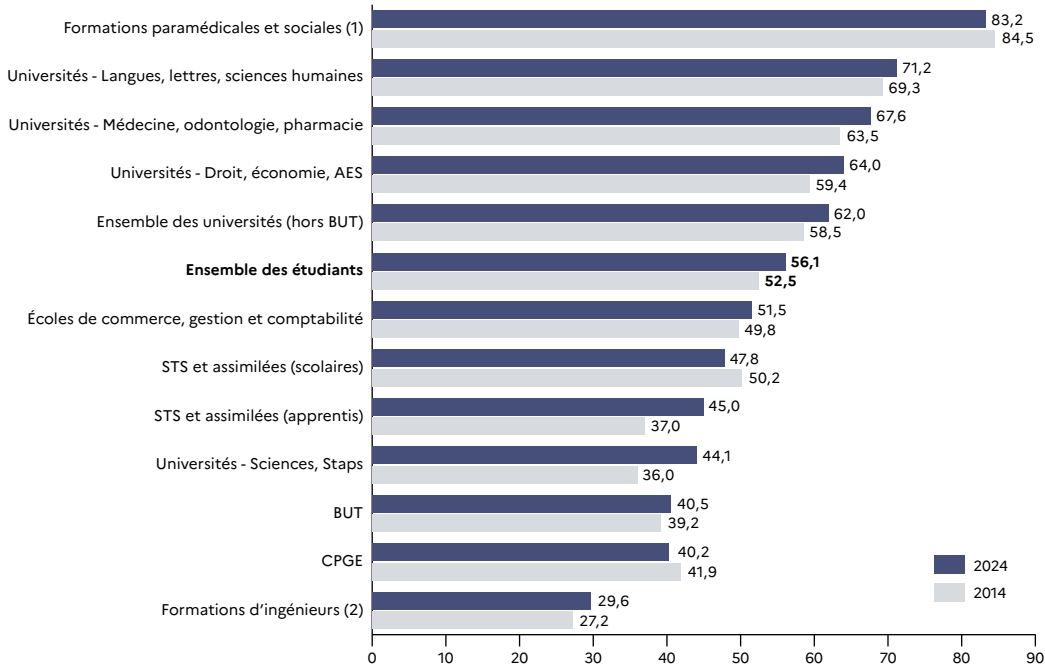


► Champ : France hors Mayotte pour 2003-2004, y. c Mayotte pour 2023-2024.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la rentrée 2023, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur des femmes âgées de 18 ans est de 60,7%.

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur (en %)



► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Les dernières données disponibles portent sur 2023-2024.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Lecture : à la rentrée 2024, les femmes représentent 83,2% des étudiants inscrits dans les formations paramédicales et sociales, contre 84,5% en 2014.

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue peu d'une année à l'autre. En 2024-2025, 36% des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, contre 9% avec des parents ouvriers et 18% avec des parents employés (1).

Les enfants de cadres représentent 65% des étudiants dans les écoles normales supérieures (ENS), 58% dans les **formations d'ingénieurs hors université**, 53% dans les **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) et 50% dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) sous statut scolaire (21%), dans les écoles paramédicales et sociales (19%) et en **BUT** (11%). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou

exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (18%). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (30%).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 35% des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48%) ainsi que dans les parcours de droit, sciences politiques (39%) et de sciences (36%). Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 31% en cursus licence à 42% en cursus doctorat (3). Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 10% des effectifs en cursus licence et 4% en cursus doctorat.

Précisions

L'origine sociale – L'information sur la catégorie socioprofessionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, ainsi que les STS en apprentissage.

Cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et CPGE, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2024-2025 (en %)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	8,5	35,2	16,1	18,3	8,6	13,3	100,0	8,4
dont : BUT	9,3	31,4	19,1	20,9	11,1	8,1	100,0	3,7
formations d'ingénieurs (2)	8,1	48,6	16,1	13,0	6,5	7,6	100,0	4,1
autres formations	8,4	35,4	15,7	18,1	8,3	14,0	100,0	9,0
Formations d'ingénieurs hors université (2)	10,4	57,5	11,8	9,8	4,1	6,5	100,0	8,2
STS (scolaires)	11,3	16,0	14,8	19,3	21,1	17,6	100,0	10,5
CPGE et préparations intégrées	10,4	53,1	12,3	11,0	6,3	6,8	100,0	5,8
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	17,8	50,2	9,8	13,1	2,9	6,2	100,0	34,9
Établissements privés d'enseignement universitaire	11,6	47,5	12,8	14,1	5,3	8,7	100,0	13,5
Écoles normales supérieures	5,7	64,7	10,2	8,8	1,9	8,7	100,0	8,4
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	13,8	44,8	14,6	15,2	4,1	7,6	100,0	39,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,9	23,4	9,2	30,4	19,3	1,7	100,0	0,1
Autres écoles et formations (4)	11,1	48,5	12,0	12,9	5,1	10,4	100,0	30,8
Ensemble des étudiants français (5)	9,6	36,1	15,1	18,0	9,1	12,1	100,0	11,1

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue.

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2023-2024.

4. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

5. Hors STS en apprentissage.

Lecture : à l'université, à périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE, 8,5% des étudiants de nationalité française ont un père agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2024-2025 (en %)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Disciplines générales	8,4	33	16,5	19,4	9,2	13,4	100,0	7,4	1 141 653
Droit sciences politiques	9,5	38,8	14,6	17,8	7,4	11,9	100,0	6,3	195 859
Économie, AES	10,2	30,7	15	20,4	10,9	12,8	100,0	8,3	175 554
Sciences économiques, gestion	10,5	32,3	15,1	19,9	10,4	11,7	100,0	8,6	149 172
AES	8,1	20,6	14,7	23,4	14	19,4	100,0	7	21 568
Pluridroit, sciences économiques, AES	10,4	26,8	12,8	20,9	11,9	17,2	100,0	7,5	4 814
Arts, lettres, langues, SHS	7,3	28,8	16,9	20,8	9,4	16,7	100,0	8,8	421 097
Arts, lettres, sciences du langage	7,2	31,1	16,6	20,4	8,3	16,3	100,0	10,4	70 698
Langues	7,2	23,4	16,3	24,5	11,6	17	100,0	7	75 381
Sciences humaines et sociales	7,4	29,6	17,2	19,9	9,2	16,7	100,0	8,9	266 839
Plurilittres, langues, sciences humaines	7,5	34	16,5	19,1	7,6	15,2	100,0	8,9	8 179
Sciences	8,4	36,3	17,2	17,6	9,2	11,3	100,0	6,2	292 079
Sciences fondamentales et application	8,3	37,4	17	17,3	9,2	10,9	100,0	6,1	183 047
Sciences de la nature et de la vie	8,7	34,6	17,8	17,9	9	12	100,0	6,2	97 371
Plurisciences	7,9	32,4	16,8	19,2	10,1	13,7	100,0	7,2	11 661
Staps	8,1	32,9	20,7	21,6	9,3	7,4	100,0	3,9	57 064
Disciplines de santé	8,7	47,8	13,9	11,8	5	12,8	100,0	13,5	216 549
Médecine-odontologie	8,3	50,3	13,4	10,6	3,9	13,5	100,0	15,5	163 731
Pharmacie	9,8	38,3	14,9	15	8,8	13,2	100,0	11,4	29 688
Plurisanté	9,4	43,7	15,8	15,8	7,3	7,9	100,0	2,2	23 130
Total	8,5	35,2	16,1	18,3	8,6	13,3	100,0	8,4	1 358 202

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue, hors parcours interdisciplinaires.

Lecture : à l'université, à périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE, 9,5% des étudiants de nationalité française inscrits dans une filière de droits et sciences politiques ont un père agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2024-2025 (en %)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agriculteurs	1,2	0,9	1,1	1,5	1,0	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,0	1,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,6	7,4	7,5	7,2	6,9	7,1	6,3	6,2	6,3	7,4	7,2	7,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	29,3	33,7	31,1	40,9	44,0	42,1	41,1	42,1	41,6	33,8	37,3	35,2
Professions intermédiaires	17,0	17,6	17,3	14,4	14,3	14,4	11,4	12,2	11,8	16,0	16,3	16,1
Employés	21,6	19,8	20,8	14,7	13,7	14,3	10,2	9,7	10,0	18,8	17,5	18,3
Ouvriers	10,5	9,6	10,1	6,3	6,2	6,3	3,7	4,0	3,9	8,8	8,3	8,6
Retraités, inactifs	12,8	11,1	12,1	15,0	14,0	14,6	25,9	24,5	25,2	13,9	12,5	13,3
Ensemble (1)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Proportion de valeurs manquantes	6,8	6,0	6,5	11,8	10,2	11,2	12,8	12,4	12,6	8,8	7,6	8,4
Effectifs	495 620	335 815	831 435	312 519	180 725	493 244	17 036	17 118	34 154	825 175	533 658	1 358 833

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue.

Lecture : à l'université, à périmètre universitaire strict et hors inscriptions simultanées en CPGE, 1,2% des étudiantes de nationalité française inscrites dans un cursus licence ont un père agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2021-2022, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité diplômante** en France est estimé à 263 500, soit 4 % du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde (1). Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, les mobilités étudiantes progressent en France et partout dans le monde pour atteindre un total de 6,9 millions d'étudiants mobiles. La France occupe cette année encore la septième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, la Russie et le Canada. Si les étudiants privilégiant le Royaume-Uni pour leurs études sont de plus en plus nombreux (+12% en un an), les États-Unis peinent quant à eux à retrouver leur niveau d'avant-pandémie.

En 2021-2022, la France passe du sixième au septième rang des pays d'origine des étudiants en mobilité internationale, derrière la Chine, l'Inde, l'Ouzbékistan – dont le nombre de ressortissants partant étudier à l'étranger a triplé en quatre ans, propulsant le pays sur la troisième marche du podium –, le Vietnam, l'Allemagne

et désormais les États-Unis (2). Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale sortante est estimé à 113 500, un effectif en forte hausse par rapport à l'an dernier (+7%) dans un contexte de reprise des mobilités en direction de l'Amérique du Nord. Le Canada, destination favorite des étudiants français en 2019, retrouve quasiment son niveau d'avant-crise (18 000 étudiants), tandis que la principale destination des étudiants français à l'étranger reste pour la deuxième année consécutive la Belgique (19 800 étudiants). La Suisse (12 500) devance désormais le Royaume-Uni (11 700) et l'Espagne (11 100) (3). Ces cinq pays d'accueil concentrent à eux seuls les deux tiers des étudiants français inscrits à l'étranger.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités (entrante et sortante) par rapport aux autres pays avec un flux net de +149 900 étudiants en mobilité internationale, ainsi qu'un nombre de mobilités entrantes en progression constante depuis dix ans.

Précisions

Population concernée – Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde : l'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux à celle d'étudiants en mobilité diplômante, en conformité avec les préconisations de l'Unesco, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité diplômante – Voir « Glossaire ».

Source

UNESCO-ISU, explorateur des données de l'OCDE, juin 2025.

1 Évolution du nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
États-Unis (2)	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898	987 314	976 853	957 475	833 204	873 576
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734	452 079	489 019	550 877	600 589	674 931
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873	311 738	333 233	368 717	376 359	403 473
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202	444 514	509 160	458 279	378 439	382 007
Russie	n.d.	213 347	n.d.	243 752	250 658	262 416	282 922	453 807	321 845	340 326
Canada (2)	151 244	164 274	171 603	189 478	209 979	224 548	279 168	323 157	312 630	336 837
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380	229 623	246 378	252 444	252 856	263 459
Turquie	54 387	48 183	72 178	87 903	108 076	125 138	154 505	185 047	224 048	244 027
Émirats arabes unis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	199 958	204 942	210 030	208 453	225 845
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108	178 271	201 177	225 100	221 653	210 903
Autres pays	2 084 649	2 007 116	2 344 593	2 231 587	2 364 308	2 299 680	2 421 987	2 391 422	2 657 412	2 904 043
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 715 280	6 099 343	6 376 355	6 387 488	6 859 427

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.). À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné et restreint sa définition d'étudiants internationaux aux seuls étudiants en mobilité diplômante, concept attendu dans les statistiques internationales, occasionnant une rupture de série en 2017-2018.

2. Estimation nationale jusqu'à 2015.

Lecture : en 2021, 6 859 427 étudiants sont en mobilité internationale dans le monde. Parmi eux, 873 576 sont inscrits aux États-Unis.

2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

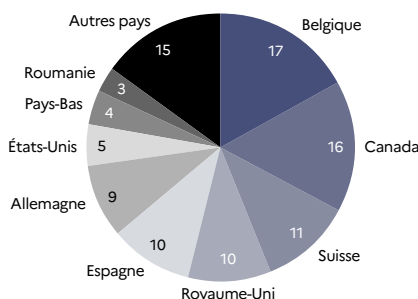
Origine	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chine	718 991	769 926	818 571	866 806	928 353	997 618	1 059 984	1 095 780	1 021 303	1 052 283
Inde	190 685	216 008	257 047	305 422	341 521	377 993	460 871	516 693	508 174	621 623
Ouzbékistan	20 350	26 119	28 118	32 908	35 033	42 344	52 820	86 248	109 945	150 488
Vietnam	55 976	59 451	68 013	82 647	94 611	108 341	125 547	136 101	137 022	134 141
Allemagne	120 524	118 512	117 107	118 100	122 977	122 543	122 667	123 534	126 359	126 241
États-Unis	75 758	78 053	80 614	84 026	86 650	86 059	102 177	108 525	102 691	115 026
France	76 762	82 096	86 699	90 844	94 765	99 572	103 006	108 757	105 790	113 515
Nigeria	n.d.	n.d.	n.d.	95 731	85 251	76 338	71 133	71 753	84 797	112 416
Syrie	25 081	31 692	38 570	46 734	53 462	64 473	74 775	86 994	99 050	104 987
Népal	32 168	35 744	40 558	49 468	64 355	82 046	93 358	98 751	88 904	95 092
Pakistan	n.d.	n.d.	n.d.	52 956	53 023	58 821	59 784	64 604	71 865	90 614
Autres pays	2 946 640	3 106 357	3 276 891	3 293 459	3 449 215	3 599 132	3 773 221	3 878 615	3 931 588	4 143 001
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 715 280	6 099 343	6 376 355	6 387 488	6 859 427

RERS 2025, DEPP, SIES

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

Lecture : en 2021, 6 859 427 étudiants sont en mobilité internationale dans le monde. Parmi eux, 1 052 283 sont originaires de Chine.

3 Répartition estimée des étudiants français inscrits à l'étranger par pays d'accueil en 2021-2022 (en %) (1)



1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

RERS 2025, DEPP, SIES

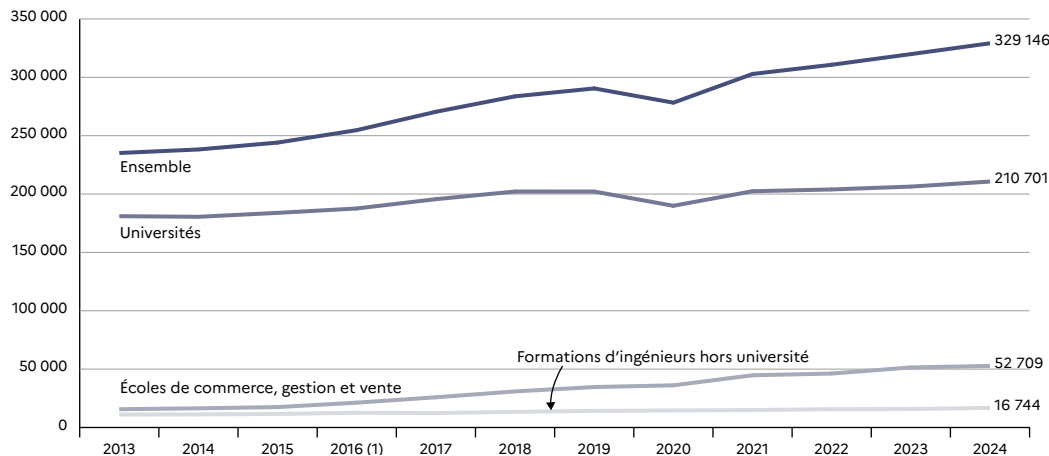
Lecture : en 2021, 113 515 étudiants français sont en mobilité internationale à l'étranger. Parmi eux, 17% sont inscrits en Belgique.

En 2024-2025, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** en France s'élève à 329 100, soit 12 % des effectifs de l'enseignement supérieur (1)(2). Cet effectif poursuit sa progression régulière (+2,9 % en un an, +13,3 % sur cinq ans) après quelques années post-pandémie marquées par un rebond des mobilités particulièrement fort vers les **écoles de commerce, gestion et vente** (+52,1 % par rapport à 2019). Ces écoles confortent leur position d'établissements où la proportion d'étudiants internationaux est la plus élevée (plus d'un étudiant sur cinq). Les **BUT** (bachelor universitaire de technologie, succédant au DUT), où la proportion d'étudiants étrangers mobiles est historiquement faible, attirent davantage depuis leur réforme (depuis la rentrée 2022, les effectifs d'étudiants étrangers en mobilité ont crû de 73,8 %).

À la rentrée 2024, les **universités** accueillent 64 % des étudiants étrangers en mobilité internationale – proportion en baisse constante ces dernières années – soit 210 700 étudiants mobiles et 12 000 étudiants supplémentaires en comptant les établissements expérimentaux. Ces étudiants représentent 13 % des inscrits en **université**. Leur part augmente fortement avec le cursus : 10 % en licence, 16 % en master et 35 % en doctorat (3). Plus de neuf sur dix sont en **mobilité diplômante** (91 %).

À l'université, 14 % des étudiants en mobilité internationale sont originaires de l'Union européenne, 54 % d'Afrique et 20 % d'Asie. Cette répartition géographique varie cependant selon le diplôme préparé, puisqu'un doctorant international sur trois est originaire d'Asie, alors que 59 % des étudiants mobiles inscrits en master viennent du continent africain.

1 Évolution du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur (hors inscriptions simultanées licence-CPGE)



► Champ : France.

1. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

Lecture : en 2024-2025, 329 146 étudiants étrangers sont en mobilité internationale en France. Parmi eux, 210 701 sont inscrits à l'université.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été remplacée par celle d'étudiants en mobilité internationale : il s'agit des étudiants étrangers ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger, venus en France spécifiquement pour y suivre des études supérieures.

Établissements expérimentaux, inscriptions simultanées licence-CPGE, mobilité d'échange des étudiants, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 24.02 ; 22.11.

Source

SIES-MENESR, systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation (hors inscriptions simultanées licence-CPGE)

	2019 (5)	2020	2021	2022	2023	2024	Part parmi l'ensemble des étudiants (%)	Évolution 2023/2024 (%)
Universités	202 140	189 935	202 397	203 943	206 375	210 701	12,9	2,1
dont : préparation DUT ou BUT	3 686	3 194	3 006	3 143	4 480	5 463	3,7	27,9
formations d'ingénieurs (1)	4 480	4 144	4 213	4 379	4 447	4 851	16,4	9,1
Formations d'ingénieurs hors université (1)	14 226	14 588	14 922	15 688	15 854	16 744	11,5	5,6
Écoles de commerce, gestion et vente	34 653	36 125	44 726	46 204	51 454	52 709	20,4	2,4
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	9 026	8 750	8 499	9 395	9 061	9 845	10,1	8,6
STS et assimilés	2 415	3 212	4 454	5 089	4 349	4 269	2,0	-1,8
CPGE	586	764	1 051	1 155	2 251	2 277	2,6	1,1
Autres écoles et formations (3) (4)	27 424	24 905	26 814	29 286	30 528	32 602	8,4	6,8
Ensemble	290 470	278 278	302 863	310 759	319 873	329 146	11,7	2,9
Poids par rapport à l'ensemble des étudiants (6) (en %)	10,7	10,0	10,8	11,3	11,5	11,7		

RERS 2025, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

4. Données 2023-2024 reconduites en 2024-2025 pour les écoles paramédicales et sociales.

5. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

6. Cette proportion est calculée sur le total d'étudiants hors STS en apprentissage.

Lecture : en 2024-2025, 329 146 étudiants étrangers sont en mobilité internationale en France. C'est 2,9% de plus qu'en 2023-2024.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2024-2025

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%) (1)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	13 801	70,8	12 984	74,9	3 662	95,8	30 447	75,6
Europe hors UE	4 856	82,6	3 022	86,2	804	97,8	8 682	85,2
Afrique hors Maghreb	31 939	98,8	25 816	97,8	3 059	98,4	60 814	98,4
Maghreb	20 016	99,3	30 627	97,6	3 037	96,5	53 680	98,2
Amérique	6 034	78,2	7 350	83,4	2 148	97,2	15 532	83,3
Asie	20 027	82,2	15 108	89,6	6 023	98,4	41 158	87,3
Océanie	164	35,4	96	71,9	22	100,0	282	52,8
Non renseigné	56	94,6	49	100,0	1	100,0	106	97,2
Ensemble	96 893	89,3	95 052	91,8	18 756	97,4	210 701	91,2
En % du nombre d'étudiants	9,9		15,8		34,9		12,9	

RERS 2025, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

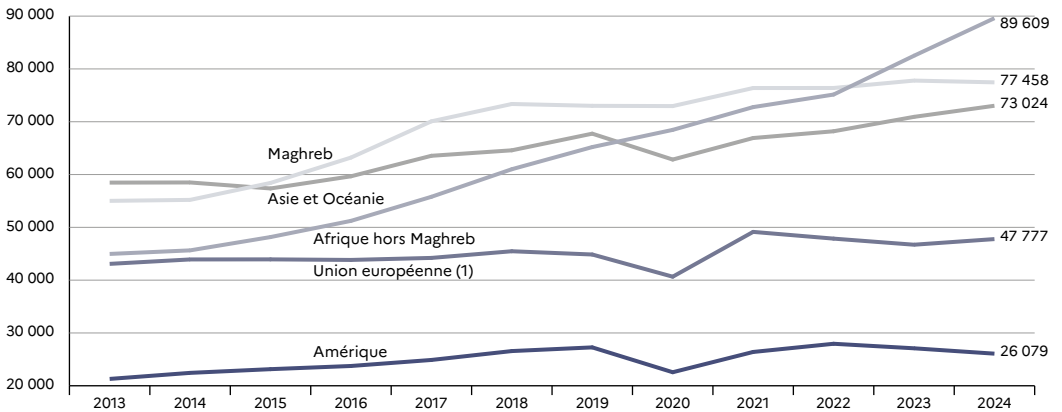
1. Part des étudiants venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ne faisant pas partie d'un programme d'échange type Erasmus.

Lecture : en 2024-2025, 96 893 étudiants étrangers sont en mobilité internationale en cursus licence à l'université. Parmi eux, 89,3% sont en mobilité diplômante.

En 2024-2025, le nombre d'étudiants en **mobilité internationale** inscrits dans l'enseignement supérieur français poursuit sa progression au même rythme que l'an dernier (+2,9%). Les dynamiques géographiques déjà observées à la rentrée 2023 semblent se prolonger : après un fort rebond post-pandémie, les étudiants originaires d'Amérique sont chaque année moins nombreux (26 100, -3,7% en 2024), le nombre d'étudiants en provenance du Maghreb atteint un plafond (77 500, -0,4%), tandis que les flux croissants d'étudiants originaires d'Afrique hors Maghreb (89 600, +8,6%) et d'Asie-Océanie (73 000, +3,0%) alimentent la mobilité entrante (1). À la rentrée 2024, un étudiant étranger en mobilité internationale sur deux est issu du continent africain, 22% d'Asie ou d'Océanie, 18% d'Europe et 8% du continent américain (2).

En 2024-2025, les étudiants marocains restent les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France (35 700, -3,1%), devant les étudiants algériens (27 700, +0,7%) et chinois (23 200, -4,0%) (3). Les étudiants en provenance du Cameroun et d'Inde enregistrent des progressions importantes (+18,1% et +14,4%) et sont parmi les nationalités d'origine les plus attirées par les **écoles de commerce, gestion et vente** : 28% des étudiants mobiles camerounais et 64% des étudiants indiens s'y inscrivent à la rentrée 2024, contre 16% de l'ensemble des étudiants internationaux. **L'université** (y compris **DUT/BUT** et **formations d'ingénieurs**) reste, en effet, le lieu de formation privilégié des étudiants étrangers en mobilité (64%), à l'image des étudiants algériens ou sénégalais qui s'y inscrivent massivement (respectivement 86% et 75% d'entre eux).

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité



► Champ : France.

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni ne sont plus comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'Union européenne.

Lecture : en 2024-2025, 329 146 étudiants étrangers sont en mobilité internationale en France. Parmi eux, 26 079 sont originaires d'Amérique.

RERS 2025, DEPR, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été remplacée par celle d'étudiants en mobilité internationale : il s'agit des étudiants étrangers ayant obtenu

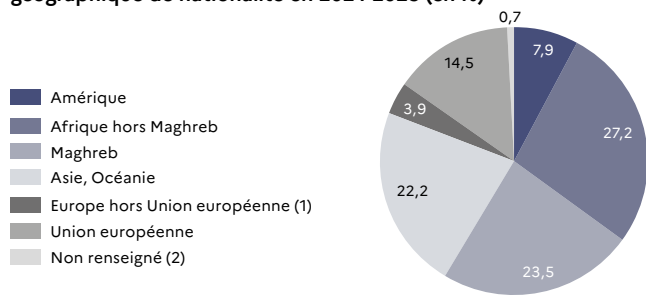
un baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger, venus en France spécifiquement pour y suivre des études supérieures.

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), écoles de commerce, gestion et vente, inscriptions simultanées (ou doubles inscriptions) à l'université et en CPGE, population étudiante, section de technicien supérieur (STS) et assimilés – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MENESR, systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité en 2024-2025 (en %)



► **Champ : France.**

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».
 2. Y compris les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur la nationalité des étudiants étrangers.
Lecture : en 2024-2025, 27,2% des étudiants étrangers en mobilité internationale en France sont originaires d'Afrique hors Maghreb.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2024-2025 (en %)

Origine	Universités	Formations d'ingénieurs hors université (1)	STS et assimilés	CPGE	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	Autres écoles de spécialités diverses	Effectifs estimés	Évolution (%) 2024-25/2023-24
Italie	59	2	1	0	24	3	12	13 397	0,9
Allemagne	64	2	0	0	18	3	13	6 952	-0,6
Autres Union européenne (UE) (3)	66	2	0	0	14	5	13	27 428	3,7
Europe hors UE (3)	67	2	1	0	13	7	11	12 964	1,8
Maroc	57	12	1	2	19	1	7	35 665	-3,1
Algérie	86	1	1	0	5	1	5	27 675	0,7
Tunisie	66	10	0	2	10	1	11	12 989	4,4
Autres Maghreb	69	10	1	2	11	0	8	1 128	7,9
Sénégal	75	6	5	2	7	0	4	16 118	5,9
Cameroun	40	18	1	1	28	1	12	10 158	18,1
Autres Afrique (4)	71	4	3	1	13	1	8	63 333	9,0
Liban	68	7	0	0	12	3	10	9 464	-7,6
Autres Moyen-Orient	76	1	0	0	6	9	8	10 960	15,0
Chine	49	5	0	0	32	5	10	23 213	-4,0
Inde	19	2	0	0	64	3	13	8 338	14,4
Autres Asie	66	3	1	0	14	7	11	20 479	7,1
Amérique du Sud	60	11	0	0	14	4	11	12 308	-1,5
Amérique du Nord	48	1	0	0	17	8	25	7 456	-4,5
Antilles - Amérique centrale	72	2	1	0	12	3	10	6 315	-6,9
Océanie	55	5	0	0	14	5	21	510	-0,1
Non renseigné (5)	5	0	16	0	3	0	75	2 236	5,5
Total	64	5	1	1	16	3	10	329 146	2,9

► **Champ : France.**

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
 2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
 3. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».
 4. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « autres Moyen-Orient ».
 5. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
Lecture : en 2024-2025, 329 146 étudiants étrangers sont en mobilité internationale en France. Parmi eux, 64% sont inscrits à l'université.

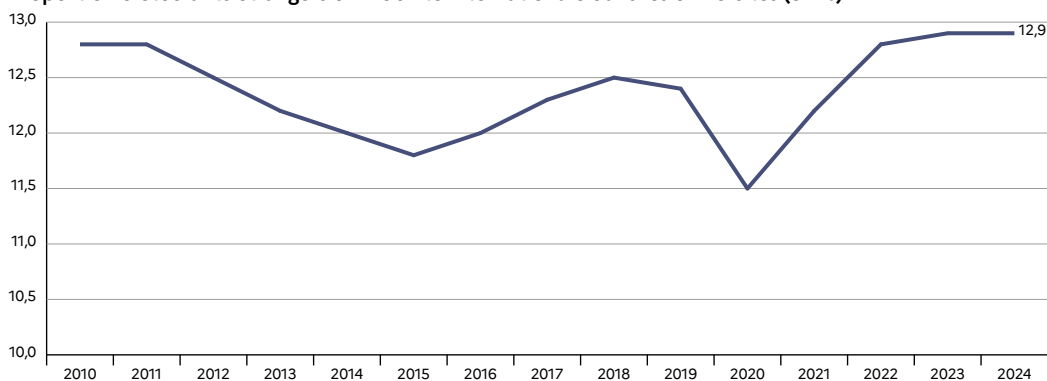
En 2024-2025, 210 700 des 329 100 étudiants étrangers en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** françaises (2), représentant 13% des effectifs étudiants dans ces établissements (1). Après une période de relative stagnation entre 2018 et 2022 – malgré un coup d'arrêt en 2020 en lien avec la crise sanitaire – cet effectif universitaire repart à la hausse (+3,3% en deux ans) mais reste moins dynamique que dans le reste des formations du supérieur (+10,9% au cours de la même période). La **mobilité diplômante** concerne 91% des étudiants internationaux inscrits à l'université et 98% de ceux provenant d'Afrique (3).

Plus d'un étudiant international à l'université sur deux est africain (54%). Les continents les plus représentés sont ensuite l'Asie et l'Europe (respectivement 20% et 19%), suivis par l'Amérique (7%). Parmi les étudiants européens, quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne (78%). Les étudiants algériens et marocains sont les plus nombreux (23 900 et 20 500 respectivement)

devant les étudiants sénégalais et chinois (12 100 et 11 300). Parmi les étudiants indiens présents en France, 1 600 étudiants sur 8 400 s'inscrivent à l'université. Si les étudiants en mobilité diplômante sont largement majoritaires, les trois quarts des étudiants arméniens et la moitié des étudiants britanniques sont présents dans le cadre d'un échange. Parmi les étudiants internationaux, 45 400 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants en mobilité, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques hors santé et hors **BUT/DUT** (34%) et les disciplines littéraires (28%), avant celles relevant de l'économie (16%). Les étudiants africains et asiatiques s'inscrivent davantage en sciences (respectivement 39% et 36%) et les européens et américains en lettres, sciences sociales (respectivement 41% et 47%). Les femmes sont majoritaires (55%) parmi les étudiants en mobilité originaires de tous les continents confondus.

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (en %)



► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, 12,9% des étudiants inscrits à l'université en France sont des étudiants étrangers en mobilité internationale.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été remplacée par celle d'étudiants en mobilité internationale : il s'agit des étudiants étrangers ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger, venus en France spécifiquement pour y suivre des études supérieures.

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), diplôme universitaire de technologie (DUT) et ses spécialités, mobilité d'échange des étudiants, inscriptions simultanées (ou doubles inscriptions) à l'université et en CPGE, université – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 24.02 ; 22.11.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	203 943	206 375	210 701
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829	178 019	184 604	186 025	188 220	192 060
Évolution (%)		1,9	2,1	4,2	3,3	0,0	-6,0	6,6	0,8	1,2	2,1

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

Lecture : en 2024-2025, 210 701 étudiants étrangers sont en mobilité internationale dans des universités françaises. Parmi eux, 192 060 sont en mobilité diplômante.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2024-2025

	Droit, sciences politiques	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT ou BUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	5 434	4 456	16 142	8 655	3 956	486	39 129	18,6	67,1	77,7
Union européenne	4 562	3 412	11 784	6 920	3 494	275	30 447	14,5	66,3	75,6
dont : Italie	847	883	3 565	1 768	726	53	7 842	3,7	66,6	73,5
Allemagne	936	575	1 907	732	267	55	4 472	2,1	70,5	57,3
Espagne	465	455	1 644	1 232	371	48	4 215	2,0	65,0	75,3
Grèce	481	170	844	1 232	146	6	2 879	1,4	57,2	91,5
Roumanie	435	152	439	292	740	13	2 071	1,0	72,6	88,9
Belgique	232	137	669	312	626	20	1 996	0,9	60,9	87,5
Luxembourg	300	249	383	159	204	25	1 320	0,6	60,5	96,7
Pologne	120	107	452	177	67	6	929	0,4	74,0	70,1
Portugal	135	121	320	210	112	15	913	0,4	65,5	85,2
Europe hors UE	872	1 044	4 358	1 735	462	211	8 682	4,1	70,0	85,2
dont : Ukraine	171	334	1 480	454	97	97	2 633	1,2	72,3	95,5
Russie	151	255	1 111	524	67	15	2 123	1,0	72,0	96,2
Royaume-Uni	181	91	806	142	28	3	1 257	0,6	67,1	48,0
Afrique	10 212	19 535	22 248	44 277	13 970	4 252	114 494	54,3	50,7	98,3
dont : Algérie	417	2 327	5 350	12 043	3 639	148	23 924	11,4	58,3	99,6
Maroc	1 050	3 925	2 157	9 869	2 850	628	20 479	9,7	53,2	97,0
Sénégal	1 224	1 635	3 694	3 909	469	1164	12 095	5,7	41,3	99,3
Tunisie	665	1 146	1 142	2 968	2 440	143	8 504	4,0	63,0	97,2
Côte d'Ivoire	1 170	1 395	1 284	1 442	284	133	5 708	2,7	43,4	98,2
Bénin	688	1 298	1 313	1 556	580	173	5 608	2,7	37,9	99,3
Congo	659	670	529	1 473	442	504	4 277	2,0	41,0	99,6
Cameroun	303	654	527	1 690	776	125	4 075	1,9	48,3	98,1
Togo	713	949	917	1 104	220	104	4 007	1,9	39,7	98,9
Madagascar	378	1 074	687	998	294	227	3 658	1,7	59,0	97,5
Gabon	446	420	731	847	111	230	2 785	1,3	54,9	98,6
Guinée	303	603	329	1 112	283	70	2 700	1,3	29,1	99,3
Égypte	687	576	274	474	87	7	2 105	1,0	57,3	91,1
Asie	2 922	7 409	12 838	14 889	2 515	585	41 158	19,5	57,5	87,3
dont : Chine	189	2 149	4 542	4 269	91	79	11 319	5,4	57,9	86,4
Liban	693	781	848	3 026	1 060	48	6 456	3,1	54,8	98,0
Viêt Nam	58	1524	678	1 018	151	129	3 558	1,7	62,4	90,1
Turquie	402	464	1 179	763	56	14	2 878	1,4	63,2	89,6
Iran	97	203	1 315	893	108	25	2 641	1,3	65,0	98,6
Arménie	505	951	98	260	13	3	1 830	0,9	74,5	24,2
Inde	29	198	241	1 090	28	8	1 594	0,8	44,7	86,3
Corée du Sud	93	111	769	121	16	10	1 120	0,5	75,6	78,8
Japon	78	60	608	84	13	9	852	0,4	68,1	73,1
Amérique	1 727	2 194	7 372	3 440	664	135	15 532	7,4	61,0	83,3
dont : Brésil	356	305	1 141	646	90	19	2 557	1,2	63,7	82,0
États-Unis	229	224	1 562	331	48	1	2 395	1,1	69,6	62,2
Colombie	179	264	1 027	495	39	11	2 015	1,0	61,5	90,6
Haiti	360	485	652	331	120	20	1 968	0,9	48,6	98,6
Mexique	120	248	699	461	65	33	1 626	0,8	63,1	84,9
Canada	209	147	472	223	132	5	1 188	0,6	67,6	53,5
Océanie	41	36	149	51	5	0	282	0,1	74,1	52,8
Apatrides ou non déclarés	6	18	61	7	9	5	106	0,1	69,8	97,2
Ensemble	20 342	33 648	58 810	71 319	21 119	5 463	210 701	100,0	55,1	91,2
Proportion d'étudiants en mobilité internationale parmi l'ensemble des étudiants en université (%)	9,2	20,4	12,1	19,3	8,7	3,7	12,9			

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

Lecture : en 2024-2025, 39 129 étudiants européens (UE ou hors UE) sont en mobilité internationale dans des universités françaises. 67,1% sont des femmes et 77,7% sont en mobilité diplômante (hors programme d'échange type Erasmus+).

Pour la session 2024 de **Parcoursup**, 626 000 candidats de terminale scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale, soit 15 000 candidats de plus qu'en 2023. Ces candidats ont formulé en moyenne 13,4 vœux contre 13,5 pour 2023 (1). L'enrichissement de l'offre de formation se poursuit en 2024 (+200 par rapport à 2023). Les candidats de terminale générale ont confirmé en moyenne 15,9 vœux et la licence représente 44 % de leur liste de vœux (2). Ceux de terminale technologique font en moyenne 11,5 vœux, et leur liste de vœux est à 45 % composée de **BTS**. Les élèves de terminale professionnelle font moins de vœux (7,3) dont les trois quarts sont des vœux en **BTS**.

Parmi les candidats inscrits sur **Parcoursup**, 593 000 ont obtenu le baccalauréat en 2024 et 95 % d'entre eux ont reçu au moins une proposition, soit légèrement moins que l'année dernière (-0,7 point). Pour les bacheliers de la série générale, cette part atteint 98 %, contre 92 % pour la série technologique et 86 % pour la série professionnelle (3). Ces derniers ont moins souvent reçu une proposition qu'en 2023 (-2,1 points), là où les autres séries sont restées relativement stables. La licence reste la formation la plus choisie avec 40 % des propositions acceptées par les candidats dont 3 % de **L.AS** (4), suivie par les **BTS** (21 %) et les **BUT** (10 %). Les **BTS** représentent plus de sept formations sur dix acceptées par les bacheliers professionnels et par quatre bacheliers technologiques sur dix.

Précisions

La campagne 2024 s'est déroulée du 17 janvier au 12 septembre. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 30 mai. La phase complémentaire a débuté le 11 juin.

Champ – Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale et inscrits en terminale en France (y compris COM et le CNED).

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 24.11 ; 24.28.

1 Nombre de candidats et de vœux moyen, selon la classe de terminale à la session 2024 (en %)

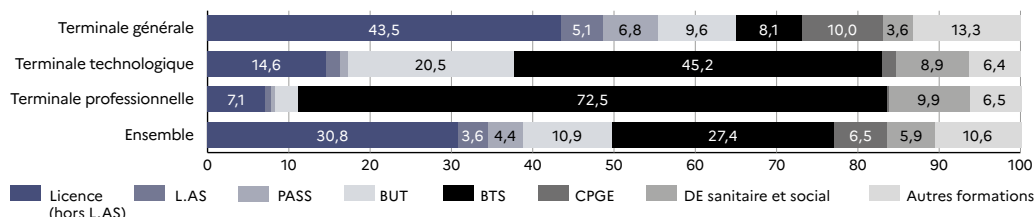
	Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble	Rappel 2023
Nombre moyen de vœux	15,9	11,5	7,3	13,4	13,5
Nombre de candidats ayant confirmé un vœu	378 148	142 185	105 665	625 998	610 946

► **Champ** : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. CNED), hors vœux en apprentissage.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en 2024, en moyenne les candidats de terminale technologique ont fait 11,5 vœux sur la plateforme Parcoursup. Ces derniers étaient 142 185 à avoir confirmé au moins un vœu.

2 Choix de filières de formation des candidats, selon la classe de terminale à la session 2024 (en %)

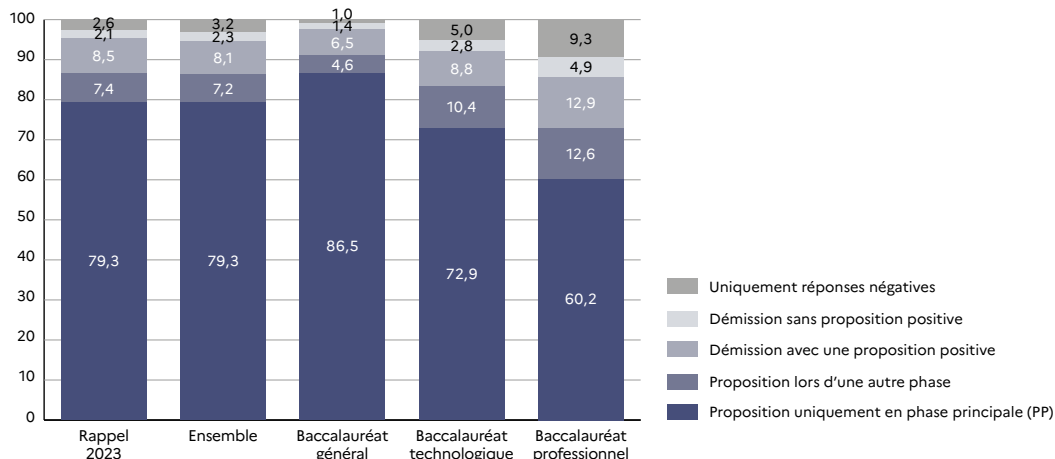


► **Champ** : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. CNED), hors vœux en apprentissage.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en moyenne, à la session Parcoursup 2024, les listes de vœux des candidats de terminale en France se composent à 30,8% de candidatures en licence.

3 Répartition des propositions par phase selon le type de baccalauréat à la session 2024 (en %)

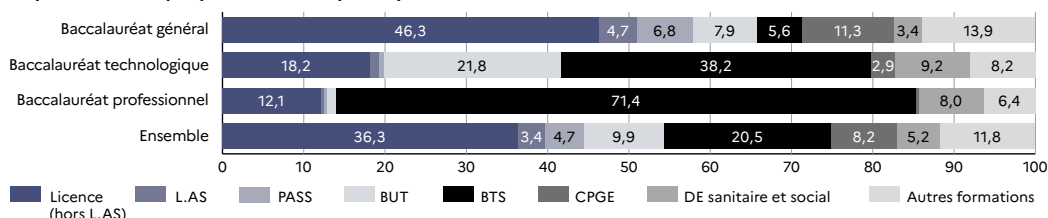


► **Champ** : candidats effectifs inscrits dans Parcoursup et diplômés du baccalauréat à la session 2024.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la session 2024, 79,3% des lycéens diplômés du baccalauréat 2024 inscrits dans Parcoursup ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation à la session 2024 (en %)



► **Champ** : candidats effectifs inscrits dans Parcoursup et diplômés du baccalauréat à la session 2024.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la session 2024, parmi les vœux acceptés par les lycéens diplômés du baccalauréat 2024 inscrits dans Parcoursup, 36,3% correspondent à des vœux en licence.

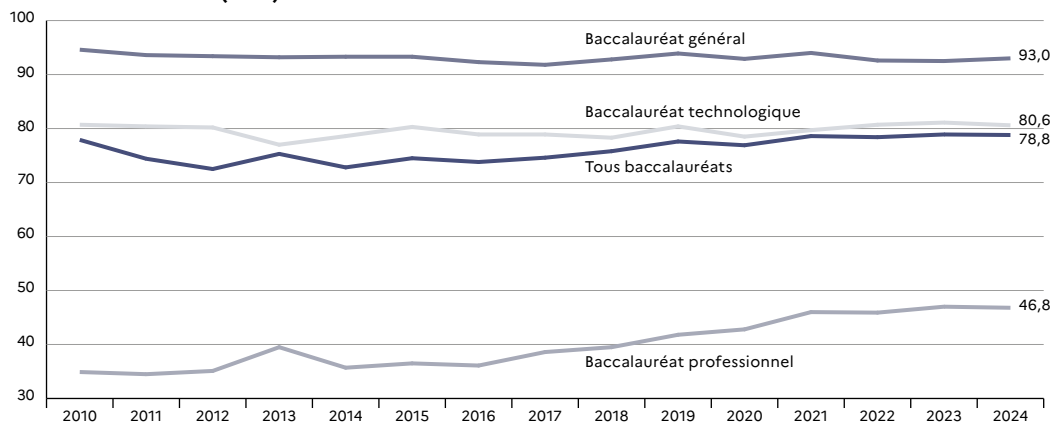
En 2024, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, 541 600 néo-bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2). Le taux d'inscription est de 78,8%. Il est plus élevé parmi les femmes (81,7% contre 75,8% parmi les hommes), avec des différences très marquées à l'université (12,1 points de plus pour les femmes) et dans les STS (6,8 points de plus pour les hommes). Par rapport à l'année précédente, le taux d'inscription global reste stable. Il progresse légèrement en CPGE ainsi que dans les autres formations, tandis qu'il diminue en STS. Le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur atteint 93% pour les bacheliers généraux, alors qu'il reste en dessous de 50% pour les bacheliers professionnels (1). En 2024, 80,6% des bacheliers issus de séries technologiques poursuivent leurs études. Le taux d'inscription des bacheliers STI2D est de 9,4 points supérieur au taux des bacheliers STMG (88,3% contre 78,9%).

Les bacheliers généraux poursuivent plus souvent que les autres bacheliers à l'université (57,4%) et dans les CPGE (10,5%). La part des orientations de bacheliers généraux vers la filière BUT diminue légèrement chaque année (6,8% en 2024) au profit des autres formations, notamment en écoles d'ingénieurs (3,7% en 2024).

Les bacheliers technologiques s'inscrivent plus souvent en STS (37,8%). Leur taux d'inscription en BUT atteint 14,9% en 2024, bénéficiant de la mise en place de quotas de places. La poursuite en BUT est particulièrement forte parmi les bacheliers STI2D (29,2%). Les bacheliers ST2S ont un fort taux de poursuite dans les autres formations (32,1%), qui comprennent notamment les formations paramédicales et sociales.

Les bacheliers professionnels s'inscrivent fréquemment en STS (38,4%). Leur taux d'inscription en apprentissage cesse d'augmenter pour la première fois depuis 2014 (17,1% en 2024).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers par série dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées en CPGE (en %)



► Champ : France.

Lecture : 93,0% des diplômés du baccalauréat général 2024 se sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2024/2025.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur et non aux individus, puisqu'un individu peut être inscrit dans plusieurs filières. Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Source

DEPP et SIES-MENESR, système d'information SISE, Parcoursup, Scolarité, SIFA ; ministère chargé de l'agriculture.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (en %)

		2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Femmes 2024	Hommes 2024	
Ensemble tous bacs	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	414 089	518 620	555 784	541 466	522 670	532 431	541 570	289 294	252 276	
	Ensemble supérieur	77,9	77,6	76,9	78,6	78,4	78,9	78,8	81,7	75,8	
	Université	40,6	40,5	39,2	39,3	38,5	38,4	38,4	44,3	32,2	
	<i>dont préparation BUT</i>	8,2	7,5	7,1	7,0	6,9	6,8	6,8	5,2	8,5	
	CPGE	7,0	6,1	5,6	5,7	5,8	6,0	6,2	5,0	7,4	
	STS	22,6	21,6	22,0	22,8	22,9	23,0	22,3	19,0	25,8	
	<i>dont voie scolaire</i>	19,3	17,5	16,2	15,0	14,0	13,8	13,5	12,2	14,9	
	Autres formations	7,8	9,4	10,0	10,8	11,2	11,5	12,0	13,4	10,4	
	Bac général	Ensemble supérieur	94,6	93,9	92,9	94,0	92,6	92,5	93,0	93,2	92,8
	Université	60,4	61,4	59,7	59,6	57,7	57,2	57,4	61,6	51,9	
<i>dont : disciplines scientifiques (y compris Staps)</i>	9,2	12,2	13,4	13,7	13,6	13,8	14,0	11,0	17,7		
<i>préparation BUT</i>	10,6	9,1	8,6	7,4	7,1	6,9	6,8	4,6	9,6		
CPGE	12,6	10,7	9,8	9,9	9,9	10,1	10,5	7,9	13,8		
<i>dont CPGE sciences</i>	7,4	6,6	6,1	6,2	6,1	6,2	6,5	3,7	10,0		
STS	9,6	8,3	9,1	9,1	9,4	9,6	9,0	8,2	10,0		
<i>dont voie scolaire</i>	8,7	7,0	6,7	5,8	5,6	5,7	5,3	5,0	5,8		
Autres formations	12,0	13,5	14,2	15,4	15,7	15,5	16,2	15,5	17,0		
<i>dont : écoles d'ingénieurs non universitaires (1)</i>	2,4	3,1	3,2	3,2	3,4	3,3	3,7	1,9	5,9		
<i>écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité</i>	2,7	3,7	3,2	3,7	3,9	3,7	3,7	3,1	4,4		
Bac techno- logique, dont :	Ensemble supérieur	80,7	80,4	78,5	79,7	80,7	81,1	80,6	81,7	79,4	
Université	28,3	30,5	29,0	29,8	29,7	29,0	29,5	31,2	27,7		
<i>dont préparation BUT</i>	9,8	12,1	11,6	14,4	15,1	14,5	14,9	11,9	17,9		
CPGE	1,4	1,9	1,8	1,8	1,8	1,9	2,1	1,4	2,7		
STS	46,0	40,5	39,4	39,5	39,8	39,8	37,8	34,6	41,3		
<i>dont voie scolaire</i>	42,5	34,8	31,2	27,9	26,7	26,5	25,8	24,1	27,5		
Autres formations	5,1	7,6	8,4	8,6	9,4	10,4	11,2	14,5	7,8		
Bac STI2D (ex-STI) (2)	Ensemble supérieur	88,7	78,4	75,9	75,9	75,0	74,3	88,3	93,2	87,7	
Université	25,9	33,5	32,6	35,9	36,4	34,9	35,8	38,0	35,6		
<i>dont : préparation BUT</i>	17,5	21,9	21,7	27,1	28,7	27,7	29,2	24,4	29,8		
<i>BUT production</i>	14,4	16,0	15,9	19,0	20,0	19,6	19,5	17,8	19,7		
CPGE	2,8	3,7	3,6	4,0	4,0	4,6	4,8	4,0	4,9		
STS voie scolaire (3)	56,3	35,3	33,7	29,8	28,3	28,2	26,9	23,6	27,2		
<i>dont STS production (3)</i>	50,3	28,8	27,7	23,1	22,1	22,7	21,8	17,8	22,2		
Autres formations	3,7	5,9	5,9	6,2	6,4	6,5	8,0	18,0	6,9		
Bac STMG (ex-STG) (2)	Ensemble supérieur	82,5	75,4	68,9	65,0	63,6	63,5	78,9	82,1	75,1	
Université	32,0	30,3	29,1	29,2	28,5	27,4	28,2	32,4	23,1		
<i>dont : préparation BUT</i>	9,4	11,9	10,9	14,2	15,1	14,4	14,6	16,1	12,9		
<i>BUT services</i>	9,3	11,7	10,8	13,9	14,8	14,2	14,4	15,9	12,5		
CPGE	1,3	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,6		
STS voie scolaire (3)	44,9	39,2	33,3	29,1	27,8	27,5	26,7	26,4	27,0		
<i>dont STS services (3)</i>	43,8	38,0	32,2	28,6	27,3	27,1	26,2	26,2	26,3		
Autres formations	4,3	4,3	5,0	5,2	5,8	7,0	7,4	7,6	7,2		
Bac ST2S (2)	Ensemble supérieur	45,3	68,4	67,0	67,9	70,5	73,3	79,6	80,6	74,1	
Université	23,8	30,7	27,7	29,2	30,6	32,4	31,5	31,1	33,6		
<i>dont préparation BUT</i>	1,1	2,2	2,3	3,1	2,8	2,6	2,5	2,3	3,7		
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
STS : voie scolaire (3)	11,2	16,6	15,0	13,2	12,7	11,7	10,8	10,8	10,7		
<i>STS services (3)</i>	11,1	15,8	14,2	11,4	10,9	9,7	8,4	8,4	7,9		
Autres formations	10,3	21,2	24,3	25,5	27,1	29,2	32,1	33,8	23,1		
Bac professionnel	Ensemble supérieur	34,9	41,8	42,8	46,0	45,9	47,0	46,8	48,5	45,6	
Université	7,7	5,7	5,7	5,0	4,5	4,7	4,9	7,6	2,8		
<i>dont préparation BUT</i>	0,8	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3		
CPGE	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2		
STS	26,6	33,9	34,5	38,3	38,7	39,1	38,4	34,6	41,2		
<i>dont : voie scolaire</i>	18,3	25,1	23,4	24,0	22,0	21,5	21,3	21,3	21,3		
<i>apprentissage</i>	8,3	8,8	11,1	14,2	16,7	17,6	17,1	13,2	19,9		
Autres formations	0,6	2,1	2,6	2,7	2,7	3,1	3,4	6,3	1,3		

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.

3. Jusqu'en 2023, la source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscription en STS en apprentissage à ce niveau de détail. À partir de 2024, l'appariement avec les tables du baccalauréat et une méthode d'imputation permet de répartir les séries technologiques des étudiants apprentis.

Lecture : 541 570 bacheliers de la session 2024 se sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2024/2025, représentant 78,8% de l'ensemble des bacheliers.

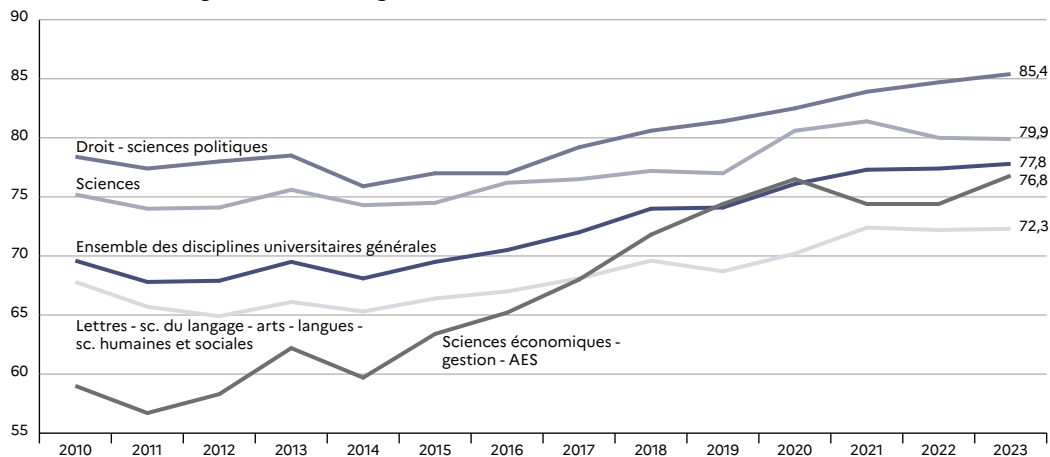
À la rentrée 2023, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentent respectivement 63%, 19% et 14% des entrants en première année de l'enseignement supérieur (2). Les bénéficiaires d'une dispense ou équivalence du baccalauréat représentent 5% des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (86%), en CPGE (93%) et dans les formations d'ingénieurs, universitaires ou non (95% et 92%). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les BUT (41%) tandis que les bacheliers professionnels le sont en STS, scolaire (38%) et surtout par apprentissage (50%).

La part des bacheliers généraux dans les formations universitaires a augmenté de 8 points en dix ans pour atteindre 78% en 2023. Cette augmentation a été particulièrement forte en sciences économiques-gestion-

AES jusqu'en 2020 (+15 points depuis 2013). Depuis 2021, la part de bacheliers généraux se stabilise (1).

Parmi les entrants en première année de l'enseignement supérieur en 2023-2024, 70% poursuivent dans la même filière l'année suivante (3). Parmi les 30% restant, la moitié se réoriente vers une autre filière, tandis que l'autre moitié interrompt vraisemblablement ses études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »). Ces taux sont très variables selon les filières : les étudiants de CPGE, d'écoles de commerce, gestion et vente et d'écoles d'ingénieurs poursuivent en grande majorité leurs études (à plus d'un étudiant sur dix). Ce taux est de 83% pour l'ensemble des étudiants de formations universitaires générales et de 80% en STS.

1 Part des bacheliers généraux dans les grandes filières universitaires entre 2010 et 2023 (en %)



► Champ : France

Lecture : parmi les entrants en première année de licence de « droit et sciences politiques » à l'université en 2023, 85,4% proviennent du baccalauréat général.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 93% des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion et vente, STS sous statut scolaire (hors agricoles) et en apprentissage, CPGE, établissements d'enseignement universitaire privés, grands établissements, écoles d'arts et autres écoles remontant des données individuelles au SIES. Les écoles du ministère de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

BUT, CPGE, école d'ingénieurs, de commerce, STS, université – Voir « Glossaire ».

Source

DEPP et SIES-MENESR, système d'information SISE, Sclarité, SIFA ; ministère chargé de l'agriculture.

2 Répartition des entrants de 2023-2024 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat (en %)

Filière	Bac général	Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
		STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	85,4	6,3	0,2	1,1	7,6	2,2	95,1	4,9	100,0
Sciences économiques - gestion - AES	76,8	9,3	0,7	0,9	10,9	4,3	92,0	8,0	100,0
Lettres - sc. du langage - arts - langues - sc. humaines et sociales	72,3	5,3	1,0	4,0	10,3	6,4	88,9	11,1	100,0
Sciences	79,9	0,7	1,5	5,2	7,3	2,5	89,6	10,4	100,0
Staps	84,1	3,6	1,9	6,1	11,5	3,0	98,5	1,5	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	77,8	4,9	1,0	3,5	9,4	4,3	91,5	8,5	100,0
Santé	86,0	0,6	0,2	6,7	7,5	2,6	96,1	3,9	100,0
Ingénieurs universitaires	95,2	0,0	2,0	0,0	2,1	0,0	97,3	2,7	100,0
BUT	54,6	21,9	15,1	4,2	41,2	1,6	97,3	2,7	100,0
Total université y compris IUT	75,0	7,2	3,2	3,9	14,3	3,6	92,9	7,1	100,0
Facultés privées	90,9	3,3	0,4	2,1	5,8	1,6	98,2	1,8	100,0
CPGE	93,1	2,7	3,0	0,7	6,4	0,3	99,8	0,2	100,0
STS scolaires hors agricoles	23,2	23,0	8,2	7,1	38,3	38,1	99,6	0,4	100,0
STS en apprentissage	20,7	9,7	9,6	9,6	28,8	50,2	99,7	0,3	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	91,6	0,0	3,2	0,8	4,1	0,0	95,7	4,3	100,0
Écoles de commerce, gestion et vente	76,4	10,5	0,6	1,1	12,2	2,1	90,7	9,3	100,0
Grands établissements	65,2	17,5	0,4	0,9	18,8	1,8	85,9	14,1	100,0
Écoles d'art	70,3	3,4	3,0	7,0	13,4	8,5	92,3	7,7	100,0
Autres écoles	74,1	4,1	7,3	4,1	15,6	3,6	93,3	6,7	100,0
Total	62,9	9,6	4,5	4,6	18,7	13,6	95,2	4,8	100,0

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

Lecture : à la rentrée 2023, 85,4% des entrants en première année de licence de droit et sciences politiques à l'université proviennent d'un baccalauréat général.

3 Devenir un an après des entrants de 2023-2024 en première année d'enseignement supérieur (en %)

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière du champ étudié (2)	Non-réinscription dans une filière du champ étudié	Total
Droit - sciences politiques	71,6	15,4	13,0	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	65,1	19,1	15,8	100,0
AES	56,8	23,5	19,7	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	52,3	17,0	30,6	100,0
Langues	56,1	18,6	25,3	100,0
Sciences humaines et sociales	62,3	16,2	21,5	100,0
Sciences fondamentales et applications	62,5	22,7	14,7	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	55,4	28,5	16,1	100,0
Staps	64,1	14,4	21,5	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	62,1	18,5	19,4	100,0
Santé	41,9	41,4	16,6	100,0
Ingénieurs universitaires	82,7	14,5	2,8	100,0
BUT	78,4	12,2	9,3	100,0
Total université y compris IUT	63,0	19,7	17,3	100,0
Formations universitaires privées	67,3	24,8	7,8	100,0
CPGE	82,0	15,1	2,9	100,0
STS scolaires hors agricoles	71,6	8,8	19,6	100,0
STS en apprentissage	77,9	2,1	19,9	100,0
Ingénieurs hors universitaires	85,6	11,2	3,2	100,0
Écoles de commerce, gestion et vente	88,9	4,1	7,0	100,0
Grands établissements	82,0	9,6	8,5	100,0
Écoles d'art	80,3	5,2	14,6	100,0
Autres écoles	83,3	8,8	7,9	100,0
Total	69,5	14,7	15,8	100,0

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2023-2024 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2024-2025. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2023-2024 inscrits l'année suivante, en 2024-2025, dans le champ étudié mais dans une filière différente de celle choisie initialement, en première ou en deuxième année.

Lecture : parmi les entrants en première année de la filière « droit et sciences politiques » de 2023-2024, 71,6% poursuivent dans la même filière l'année suivante.

Lors de la campagne 2024 de **Mon Master**, 234 500 candidats ont confirmé au moins une candidature en diplôme national de master (1), soit 25 200 de plus qu'en 2023. Cette hausse s'inscrit dans un contexte d'enrichissement de l'offre de formation et d'introduction de la phase complémentaire. Les étudiants inscrits en troisième année de licence générale (L3) représentent 56% des candidats.

À la fin de la campagne, sept candidats sur dix ont reçu au moins une proposition d'admission (2). Plus précisément, 66% pour des candidatures confirmées en phase principale (PP), 4% pour des candidatures de phase complémentaire (PC) et 1% de démissionnaires. Ce taux atteint 83% pour les étudiants inscrits en L3. Six candidats sur dix ont accepté une proposition d'admission.

Parmi les étudiants inscrits en L3, 73% en ont accepté une. Ainsi, 130 200 candidats ont accepté une proposition d'admission pour une candidature formulée en PP et 9 300 pour une candidature formulée en PC, auxquels s'ajoutent 3 500 recrutements hors plateforme organisés directement par les établissements, pour 176 900 places offertes dans Mon Master (3).

Les masters de « sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » concentrent le plus de candidats ayant accepté une proposition d'admission pour des candidatures de la PP (22%), suivis des masters en « sciences humaines et sociales » (18%). Les masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ont le plus grand nombre d'acceptations de candidatures de la PC (20%).

Précisions

La campagne Mon Master 2024 s'est déroulée du 26 février au 15 septembre. Les propositions de la phase principale (PP) ont été faites dès le 2 avril pour les formations en alternance et à partir du 4 juin pour les formations sous statut scolaire. La phase complémentaire (PC) a débuté le 25 juin. Une période de gestion des désistements a eu lieu du 1^{er} août au 15 septembre. De plus, des recrutements hors plateforme ont été autorisés pour les formations pour lesquelles la procédure Mon Master était terminée.

Champ – Ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale (PP) ou en phase complémentaire (PC).

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 24.33 ; 2416.

1 Candidats et acceptations des propositions d'admission en 2024 selon la formation d'origine

Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France en 2023-2024	Candidats		Nombre moyen de candidatures		Candidats ayant accepté une proposition d'admission pour une candidature confirmée en phase principale		Candidats ayant accepté une proposition d'admission pour une candidature confirmée en phase complémentaire	
	Effectifs	%	En PP (1)	En PC (2)	Part parmi l'ensemble des candidats (%)	Part parmi les candidats avec proposition d'admission (%)	Part parmi l'ensemble des candidats (%)	Part parmi les candidats avec proposition d'admission (%)
Inscrits en L3	132 352	56,4	11,5	5,0	69,7	83,3	3,1	3,8
Inscrits en LP	6 933	3,0	7,2	4,6	37,1	77,2	3,8	7,8
Inscrits en BUT	16 335	7,0	9,4	4,5	38,8	68,1	2,3	4,1
Inscrits en master	15 289	6,5	7,7	4,7	36,5	59,3	6,8	11,1
Inscrits dans une autre formation	13 630	5,8	8,4	4,8	39	67,7	4,7	8,2
Non-inscrits	49 974	21,3	7,5	4,3	36,5	69,9	5,7	10,8
Ensemble	234 513	100,0	10,0	4,7	55,5	78,2	4,0	5,6

► Champ : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale (PP) ou en phase complémentaire (PC) pour une formation de France + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

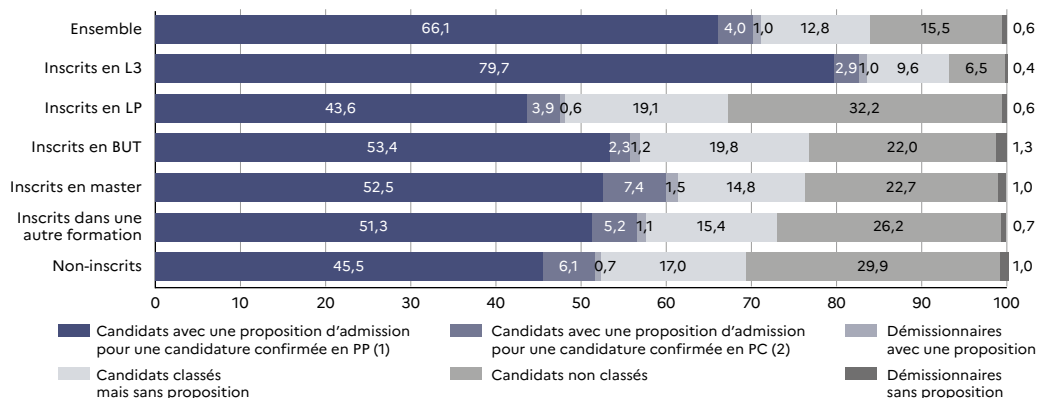
RERS 2025, DEPP, SIES

1. PP : phase principale.

2. PC : phase complémentaire.

Lecture : pendant l'année scolaire 2023-2024, 132 352 candidats présents sur Mon Master étaient inscrits en 3^e année de licence générale (L3), en moyenne ces étudiants ont confirmé 11,5 candidatures sur la plateforme lors de la phase principale et 5,0 candidatures lors de la phase complémentaire. Parmi l'ensemble des candidats inscrits en L3 en 2023-2024, 69,7% ont accepté une proposition d'admission pour une candidature confirmée en phase principale (représentant 83,3% de ceux ayant reçu une proposition d'admission) et 3,1% en ont accepté une pour une candidature confirmée en phase complémentaire (représentant 3,8% de ceux ayant reçu une proposition d'admission).

2 Répartition des propositions d'admission par phase en 2024 selon la formation d'origine des candidats (en %)



► Champ : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale ou en phase complémentaire pour une formation de France + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

RERS 2025, DEPP

1. PP : phase principale.

2. PC : phase complémentaire.

Lecture : 66,1% des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission pour des candidatures confirmées en phase principale et 4,0% en ont reçu au moins une pour des candidatures confirmées en phase complémentaire.

3 Candidatures et acceptations par discipline de master en 2024

Disciplines de master	Places offertes	Candidats avec au moins une candidature (1)		Candidats ayant accepté une proposition d'admission pour une candidature confirmée en phase principale		Candidats ayant accepté une proposition d'admission pour une candidature confirmée en phase complémentaire		Recrutements hors plateforme	
	Effectifs	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Droit et sciences politiques	24 702	49 759	21,2	21 877	16,8	1 366	14,7	403	11,7
Économie, gestion et AES	27 988	69 903	29,8	20 394	15,7	1 257	13,5	878	25,4
Lettres, langues, arts	23 094	41 081	17,5	14 699	11,3	1 429	15,3	516	14,9
Sciences humaines et sociales (SHS)	30 999	74 022	31,6	24 016	18,4	1 721	18,5	661	19,1
Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS)	36 712	68 240	29,1	28 172	21,6	1 673	18,0	683	19,8
Ensemble hors MEEF	143 495	216 693	92,4	109 158	83,8	7 446	79,9	3 141	91,0
MEEF	33 438	40 102	17,1	21 089	16,2	1 870	20,1	312	9,0
Ensemble	176 933	234 513		130 247	100,0	9 316	100,0	3 453	100,0

► Champ : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale ou en phase complémentaire pour une formation de France + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Un candidat peut candidater pour des masters dans plusieurs disciplines. Par conséquent, la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

Lecture : En « droit et sciences politiques », 24 702 places étaient offertes sur la plateforme en 2024. 49 759 étudiants ont confirmé au moins une candidature dans cette discipline.

21 877 candidats ont accepté une proposition d'admission en « droit et sciences politiques » pour une candidature confirmée en phase principale et 1 366 en ont accepté une pour une candidature confirmée en phase complémentaire. De plus, les formations de « droit et sciences politiques » ont déclaré 403 recrutements hors plateforme.